

LES DÉVELOPPEMENTS CULTURELS DU TERRITOIRE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Le Réseau public de la Lecture, les Centres culturels, les PointCulture
et le Centre de prêt de matériel de Naninne de la Communauté française

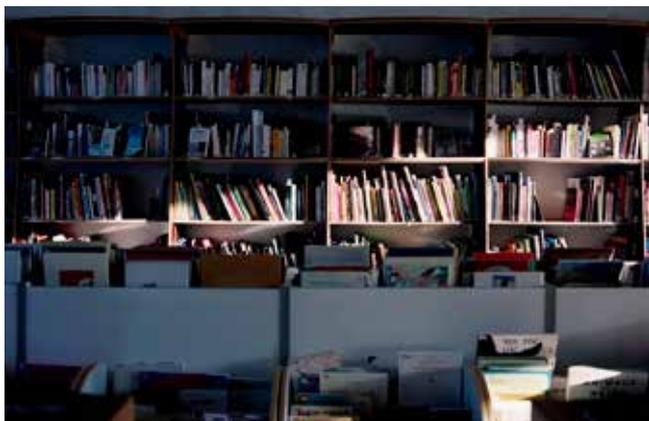


LES DÉVELOPPEMENTS CULTURELS DU TERRITOIRE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

ÉVOLUTION EN 2020

Le Réseau public de la Lecture, les Centres culturels, les PointCulture
et le Centre de prêt de matériel de la Communauté française

SOMMAIRE



p.05 Introduction

p.09 I. LES CENTRES CULTURELS

- 10 **I – Centres culturels : les temps forts de 2020**
 - 10 A – Résister et avancer malgré la tourmente sanitaire
 - 10 B – Les dates clés de 2020 : le casse-tête organisationnel
 - 11 C – « 50 ans des Centres culturels » : un anniversaire malgré tout
- 12 **II – La couverture territoriale**
 - 12 A – Reconnaissance et reconduction : 2020 une année exceptionnelle
 - 13 B – Rappel des principes du décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels
- 14 **III – Budget des Centres culturels pour 2020**
 - 14 A – Poursuite de l'application de la trajectoire budgétaire « Greoli » en 2020
 - 14 B – Une tension financière inédite pour les Centres culturels

p.17 II. LE CENTRE DE PRÊT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

- 18 **Prêt de matériel à la culture en FWB**
 - 18 A – Covid-19 : le Centre de prêt de Naninne en soutien de la première ligne
 - 18 B – Matériel prêté et réparé
 - 19 C – Répartition des prêts
 - 20 D – Développement durable : des paroles et des actes



p.23 III. LE RÉSEAU PUBLIC DE LA LECTURE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

24 I – Photo du réseau

- 26 A – Les bibliothèques au rythme du Covid
- 26 B – 23 % d’usagers en moins
- 30 C – Deux fois moins de prêts en 2020
- 33 D – Les services rendus par l’ensemble du Réseau
- 35 E – Les outils collectifs

37 II – Les Services numériques

- 37 A – Lirtuel, les chiffres explosent en 2020
- 39 B – Vous avez une question? Posez-la à Eurèkoi!
- 40 C – Periodic, la base de données des périodiques

41 III – Les activités culturelles collaboratives emblématiques

- 41 A – La Fureur de lire
- 42 B – La Foire du Livre
- 42 C – Les Nuits d’encre
- 43 D – La Nuit des bibliothèques : « Un doudou, un livre et au lit ! »

p.45 IV. ACTIONS TRANSVERSALES

- 46 A – La revue *Lectures.Cultures* du Service général de l’Action territoriale
- 47 B – Un Parcours d’éducation culturelle et artistique dès la maternelle
- 49 C – PointCulture: la saison des grands bouleversements

p.53 FOCUS

- 54 Bibliothèques et ludothèques, une belle complémentarité

p.57 QUELQUES CHIFFRES DE LA LECTURE PUBLIQUE POUR EN SAVOIR PLUS...

p.61 CONCLUSION



Fide SR Jax
Pg

1/2

INTRODUCTION







Chaque année, dans son rapport «Les développements culturels du territoire», le Service général de l'Action territoriale synthétise les stratégies, les chiffres et les tendances des politiques culturelles territoriales en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'occasion de prendre une photo de l'activité des bibliothèques publiques, des Centres culturels, des PointCulture ou encore du Centre de prêt de la Communauté française.

Cette brochure ambitionne de retranscrire au mieux les réalités du terrain. L'édition 2020 sera donc fortement teintée par l'impact de la pandémie Covid. Une crise sans précédent qui a bouleversé notre société en général et le secteur culturel en particulier. En effet, le 12 mars, en quelques minutes, le Conseil national de sécurité annonçait l'annulation de l'ensemble des activités culturelles privées ou publiques, quelle que soit leur taille. Un confinement qui se terminera début juillet, malheureusement suivi d'un second à l'automne. L'impact sur les Centres culturels, les bibliothèques, les PointCulture est immense.

Sonné, mais pas abattu, le secteur de l'Action culturelle territoriale a rapidement su se réinventer et trouver, avec l'appui des pouvoirs publics, des moyens de «déconfiner» la culture. Diffuser des spectacles sans public via les réseaux sociaux, prêter des livres en bibliothèques sans contact ou mettre à disposition du matériel de loisirs pour des hôpitaux surchargés... nous avons tous dû nous adapter à des contraintes contre nature dans un secteur où l'échange avec le public est essentiel.

À quelque chose malheur est bon. Cette année a tout de même révélé aux yeux de tous l'importance de nos métiers dans le maintien des liens sociaux. Alors, si traditionnellement cette brochure est illustrée par des images de publics, nous avons décidé cette année, en collaboration avec le photographe Florian Tourneux, de rendre hommage aux équipes qui, malgré les difficultés, ont continué à s'engager pour le bien-être de la population.

Marie-Hélène Guillemain et Cédric Mainil,
Service général de l'Action territoriale



LES CENTRES CULTURELS



I – CENTRES CULTURELS : LES TEMPS FORTS DE 2020

A – Résister et avancer malgré la tourmente sanitaire

À l'instar de tous les acteurs du secteur, les Centres culturels ont vu leur activité fortement impactée par la pandémie en 2020. Annulation des spectacles, jauges restreintes, port du masque... les mesures prises pour limiter la propagation du virus de la pandémie de Covid-19 ont obligé les Centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles à rivaliser d'imagination pour rompre, à leur manière, le sentiment d'isolement de la population. Résultat : des dizaines d'initiatives innovantes malgré des conditions de travail dégradées et une chute vertigineuse des recettes de billetterie.

B – Les dates clés de 2020 : le casse-tête organisationnel

2020
12 mars

Le Conseil national de sécurité annonce l'annulation de l'ensemble des activités culturelles privées ou publiques, quelle que soit leur taille. Initialement prévue jusqu'au 3 avril, cette décision sera prolongée une première fois jusqu'au 19 avril, puis jusqu'au 3 mai et enfin jusqu'au 5 juillet.

2020
17 mars

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles adopte un décret octroyant des pouvoirs spéciaux au Gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire pour :

- suspendre les activités de services agréés, subventionnés ou organisés par la Communauté française,
- définir les modalités par lesquelles des activités peuvent être dispensées en vue de réduire les contacts sociaux,
- limiter l'accès aux bâtiments,
- tenir compte de l'impact des mesures de confinement sur les activités des opérateurs et organisateurs d'événements dans le financement desquels la Communauté intervient,
- modifier les conditions d'octroi, de justification et de contrôle des subventions,
- adapter les exigences en matière de présence, d'évaluation et de sanction des études à la suspension des cours et des activités d'apprentissage,

- prévenir et traiter toute situation qui pose problème dans le cadre strict de la pandémie de Covid-19 et de ses conséquences et qui doit être réglée en urgence sous peine de péril grave.

2020
23 avril

L'AGCF n° 4 relatif au soutien du secteur culturel détermine le mécanisme d'indemnisation des opérateurs culturels, prioritairement ceux dont la viabilité financière est menacée en considérant notamment l'ampleur de la perte des recettes.

2020
8 juin

La ministre la Culture Bénédicte Linard annonce la reprise progressive des activités culturelles. Cette décision est assortie de protocoles de déconfinement déclinés par secteurs et assortis d'un phasage du 5 juillet au 1^{er} septembre de la reprise des activités en intérieur et à l'extérieur d'abord « sans public » (ateliers, activités de type éducation permanente, accueil/info...) et puis « avec public » (spectacles, concerts...).

2020
19 octobre

Début de la seconde vague de la pandémie. Le niveau d'alerte 4 marque une nouvelle interdiction des rassemblements sur la voie publique. Les activités à l'intérieur restent autorisées selon les protocoles en vigueur.

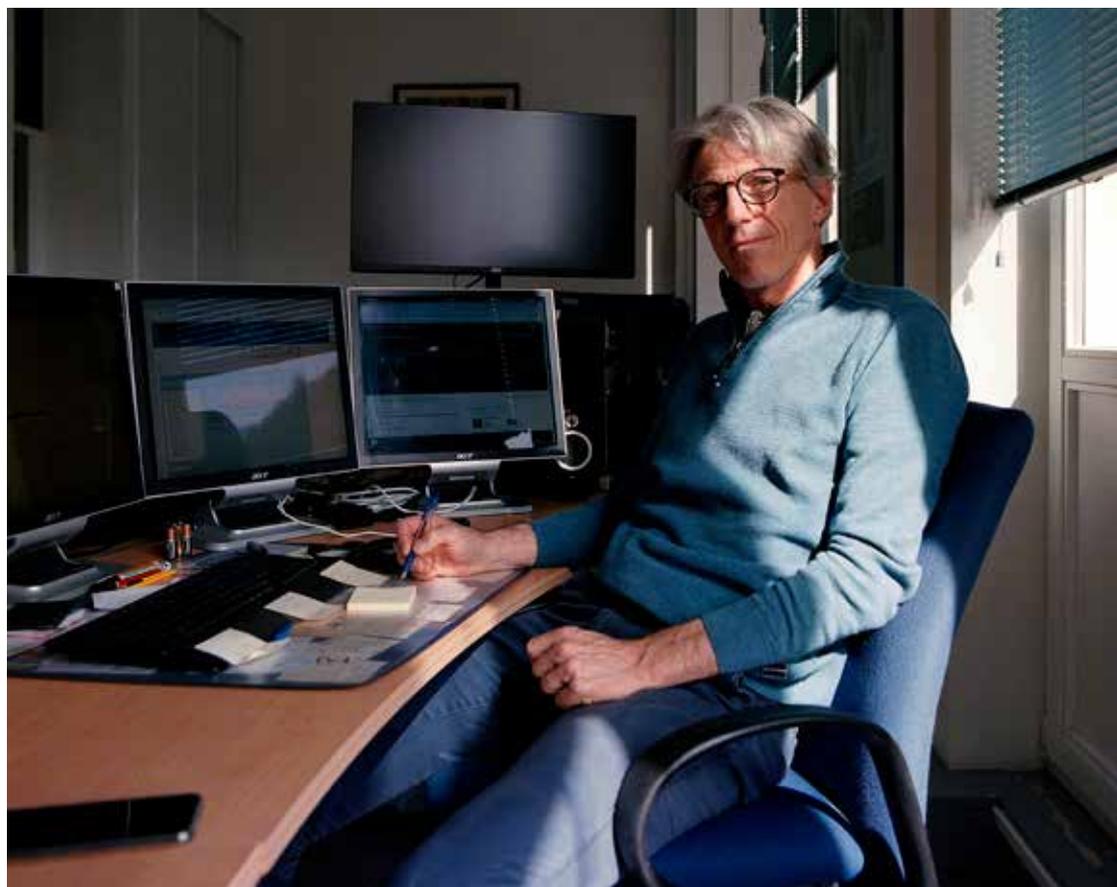
2020
17 décembre

La ministre de la Culture dévoile un plan de soutien global aux secteurs de la Culture dans le cadre de la seconde vague de la crise sanitaire. Un montant de 34,12 millions d'euros est affecté pour permettre de répondre à l'urgence et préparer le redéploiement des secteurs de la Culture en 2021.

C – « 50 ans des Centres culturels » : un anniversaire malgré tout

L'année 2020 marquait aussi le cinquantième anniversaire du premier cadre légal ayant institué les Centres culturels. Fin 2019-début 2020, plusieurs actions sont imaginées avec l'ACC (Association des Centres culturels) et l'ASTRAC (Réseau des professionnels en Centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles) dans l'optique de valoriser le secteur. Malheureusement, la crise sanitaire a bouleversé les actions qui étaient initialement envisagées (moment festif, projet de labellisation d'actions de CC...). Néanmoins, plusieurs actions de communication ont tout de même pu être concrétisées :

- Sous le slogan « Les Centres culturels, pour créer d'autres futurs », une campagne visuelle a été initiée et a donné lieu à la réalisation d'une affiche (diffusée dans les Centres culturels) et d'une bannière placée sur la façade du ministère.
- La valorisation du secteur des Centres culturels et de la campagne de 50 ans via Culture.be : création d'une page « 50 ans », relais des actions, rédaction de plusieurs articles « Zoom sur... » mettant en valeur plusieurs Centres culturels.
- De toutes les actions menées, la réalisation de capsules vidéo, en collaboration avec Point Culture, est certainement la plus enthousiasmante. L'objectif initial de ces capsules vidéo était de présenter, à l'attention du grand public, un panorama représentatif des multiples actions menées par les Centres culturels durant la crise sanitaire.
- Projet Agora du Nord-Ouest par les CC Archipel 19, de Jette et de Ganshoren
- Exposition « Manuel de civilité biohardcore » au BRASS, CC de Forest
- « Pizz'arts » (livraison de Culture à domicile) par les CC du Borinage
- « Une autre histoire » du CC de Leuze-en-Hainaut
- « Kunsten Route(s) des arts » mené par les CC du Brabant wallon en partenariat avec les CC néerlandophones.



Centre culturel de Dinant

II – LA COUVERTURE TERRITORIALE

A – Reconnaissance et reconduction : 2020 une année exceptionnelle

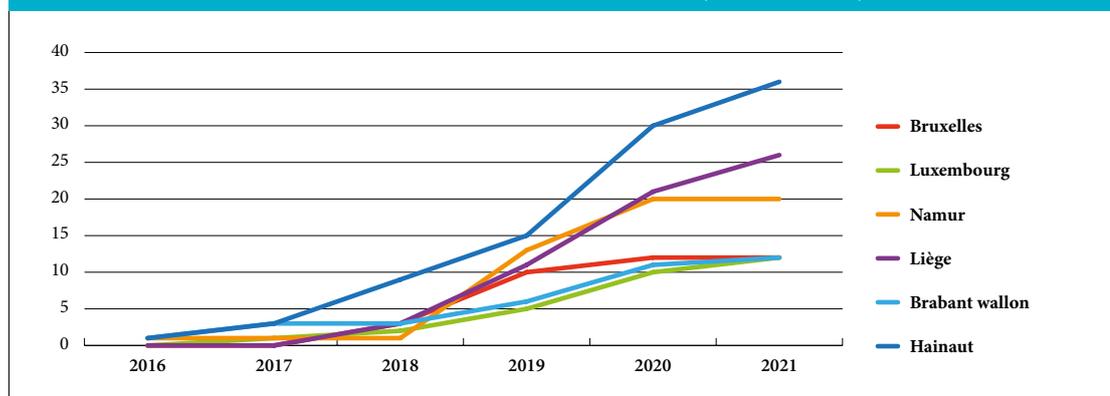
En dépit de la morosité générale, 44 Centres culturels supplémentaires ont été reconnus en 2020. 43 sont soutenus dans le cadre de l'ancien décret auxquels il faut ajouter une nouvelle association, le Centre culturel d'Herstal. Du jamais vu en Fédération Wallonie-Bruxelles ! Fin 2020, le total s'élevait donc à 104 Centres culturels sur le territoire de la FWB.

Notons que le Centre culturel de Marchin, depuis renommé « Oyou », étend son action aux com-

munes voisines de Clavier et de Modave. La pluricommunalité du Centre culturel de Braives-Burdinne est pérennisée.

Après deux années de reconnaissance à titre probatoire qui était assortie de conditions spécifiques à remplir, l'association « W:HALLL, Centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre » n'accédera malheureusement pas à la reconnaissance définitive de son action. Toutefois, une convention est établie entre l'association et la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les années 2021 à 2023 pour lui permettre de réintroduire une nouvelle demande de reconnaissance.

NOMBRE DE CC RECONNUS PAR PROVINCES
+ RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (DÉCRET 2013)



COUVERTURE DES COMMUNES INCLUSES
DANS LES TERRITOIRES D'IMPLANTATION DES CENTRES CULTURELS

	Habitants	% FWB	Communes	% FWB
FWB[1]	4.663.724	100,00%	272	100,00%
D.28-7-1992 en 2013	3.057.520	65,56%	131	48,16%
D.21-11-2013 en 2016	2.993.950	64,20%	119	43,75%
D.21-11-2013 en 2017	3.158.457	67,72%	134	49,26%
D.21-11-2013 en 2018	3.251.766	69,72%	140	51,47%
D.21-11-2013 en 2019	3.317.099	71,13%	143	52,57%
D.21-11-2013 en 2020 et 2021	3.342.553	71,67%	146	53,68%

[1] Données issues de la publication « Les chiffres clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2020 » disponible sur : <https://statistiques.cfwb.be/>

CADASTRE DE L'EMPLOI SICE						
Année	Homme	Femme	Total travailleurs	ETP Homme	ETP Femme	Total ETP
2011	449	581	1030	393,06	456,21	870,43
2012	487	629	1116	407,66	462,77	849,27
2013	515	653	1168	456,33	505,16	961,42
2014	504	614	1118	439	484,2	923,2
2015	487	599	1086	441	483,4	924,4
2016	533	676	1209	480,6	539	1019,6
2017	500	637	1137	426,7	488,9	915,6
2018	487	655	1142	432,5	516	948,5
2019	493	677	1170	422,5	515,9	938,4

B – Rappel des principes du décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels

« Le décret poursuit l'objectif d'atteindre, à terme, une couverture de l'ensemble des territoires de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Aussi, les territoires actuellement non couverts sont concernés, en application du dispositif, soit par une reconnaissance raisonnée et coordonnée de l'action culturelle d'éventuels nouveaux Centres culturels, soit par l'adhésion des communes composant ces territoires non couverts à des Centres culturels dont l'action culturelle est reconnue. » (Extrait de l'exposé des motifs du projet de décret, p. 18)

Le décret du 21 novembre 2013 introduit deux notions pour qualifier le territoire de référence de l'action culturelle exercée par un Centre culturel :

- le « territoire d'implantation » : il s'agit du territoire « contractuel », celui où le Centre culturel exerce son action culturelle générale. Il couvre une ou plusieurs communes, associées directement à la gestion (via les instances) et au financement du Centre culturel ;
- le « territoire de projet » : le territoire de projet est le territoire sur lequel un Centre culturel exerce, le cas échéant, une action culturelle intensifiée, une action culturelle spécialisée ou une action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène. Le territoire de projet d'un Centre culturel inclut au moins le territoire d'implantation de ce Centre culturel. Il s'agit du territoire de rayonnement de l'action du Centre culturel c'est-à-dire le territoire dont est issue la population qui fréquente le CC, le territoire où le CC peut développer des actions en décentralisation, le territoire qui inclut des écoles ou des partenaires avec lesquels le CC collabore régulièrement, etc.

III – BUDGET DES CENTRES CULTURELS POUR 2020

A – Poursuite de l'application de la trajectoire budgétaire «Greoli» en 2020

Le budget initial 2020 de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été adopté par le Parlement le 18 décembre 2019. Le budget ajusté a, quant à lui, été adopté le 10 décembre 2020, en même temps que l'initial de 2021.

Le budget total de fonctionnement des Centres culturels pour 2020 est de 20.579.782,84 euros. Il enregistre une augmentation significative, de 1.447.632,40 euros par rapport à 2019. Cette augmentation s'explique par :

- la reconnaissance de 44 Centres culturels (dont une nouvelle association) dans le cadre du décret du 21 novembre 2013 ;
- la poursuite de la progression échelonnée des subventions des Centres culturels reconnus les années précédentes pour un montant de 1.223.717,83 euros. Ce montant inclut une part (342.857 euros) de montants en principe transférés (donc compensés) depuis d'autres enveloppes budgétaires suite à l'inclusion dans les contrats-programmes des Centres culturels de conventions ou de subventions récurrentes dont ils disposaient précédemment avec d'autres secteurs ;
- l'indexation de l'ensemble des subventions de fonctionnement à un taux de 1,1 pour un montant de 223.914,57 euros.

B – Une tension financière inédite pour les Centres culturels

Évidemment, les mesures sanitaires instaurées pour ralentir la propagation du virus de la Covid-19 ont décimé les chiffres d'affaires. Cette diminution, de l'ordre de 56 %, a fragilisé la santé financière de l'ensemble des Centres culturels du territoire de la Fédération. Logiquement, on constate une diminution des charges d'approvisionnement et de services de près de 25 %, signe d'une perte généralisée de la chaîne de valeur.

À situation exceptionnelle, mobilisation inédite. Les pouvoirs publics sont intervenus à plusieurs reprises en 2020 au chevet des Centres culturels, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire :

- 20 Centres culturels ont bénéficié d'une indemnisation dans le cadre du Fonds d'urgence et de soutien pour un montant total de 321.078,80 euros ;
- 43 Centres culturels ont bénéficié d'un soutien pour accompagner la reprise progressive des activités après la seconde vague pour un montant total de 453.000 euros ;
- 21 résidences artistiques ont été assurées dans les Centres culturels grâce à des bourses de soutien aux artistes et à la création.

Grâce à ces aides, seulement 11 Centres culturels présentaient un déficit reporté fin 2020, contre 15 en 2019. Un seul centre présente un déficit dépassant 10 % de ses ressources annuelles. 12 Centres culturels terminent l'exercice 2020 en perte (contre 34 en 2019, 37 en 2018), ce qui s'explique avant tout par la diminution des pertes d'activités.



Centre culturel Eden Charleroi





LE CENTRE DE PRÊT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

PRÊT DE MATÉRIEL À LA CULTURE EN FWB

A - Covid-19 : le Centre de prêt de Naninne en soutien de la première ligne

2020 aura également été une année remarquable pour le Centre de prêt de Naninne. À plus d'un titre. Alors que la Belgique se confinait et que la circulation du virus battait record sur record, le personnel du Centre n'a pas hésité à se mobiliser pour parer à l'urgence sanitaire. Même si sa mission première est de soutenir le secteur associatif et culturel, le personnel répondait présent pour satisfaire les nombreuses demandes d'aide logistique des hôpitaux et autres structures de soins.

Cette mobilisation inédite a notamment permis la création de postes avancés dans les hôpitaux, de structures d'accueil pour les plus vulnérables ou de centres de pré-tri-Covid. Ce sens de l'intérêt général a même dépassé les frontières du territoire d'intervention du centre puisque du matériel a été prêté à différents hôpitaux flamands.

Parallèlement, 2020 a aussi été marquée par l'obtention du troisième palier du modèle EFQM, European Foundation for Quality Management. Ce cadre de management récompense l'engagement, la capacité de réaction et la maîtrise des missions du Centre de prêt. La route est donc ouverte pour l'obtention du quatrième (et avant-dernier) palier.

B - Matériel prêté et réparé

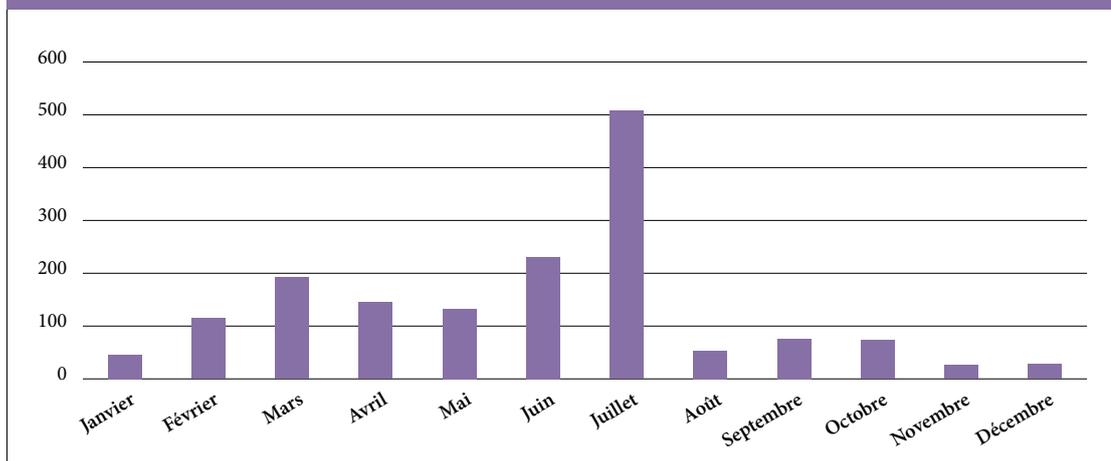
L'annulation de nombreux camps de jeunesse, de festivals et d'événements culturels a logiquement réduit l'activité du centre cette année. On enregistre un total de 1.628 prêts de matériel en 2020 soit une baisse de 34 % par rapport à 2019. En termes de quantité, cela représente 33.592 pièces prêtées contre 133.877 en 2019.

Durant cette période moins prolifique, les agents se sont investis dans de nouveaux projets comme le réagencement et la construction de nouveaux locaux, l'aménagement des espaces verts et bien sûr la réparation.

En effet, pour garantir la qualité de son matériel, le Centre effectue en interne la réparation des pièces abîmées. En 2020, dans le respect de mesures sanitaires contraignantes, ce sont plus de 3.300 pièces de loisirs (dont 245 tentes) et 700 pièces électroniques ou électriques qui ont pu retrouver une seconde vie.

Pour rappel, la liste de matériel mis à disposition par le centre est très fournie. Outre des tentes, tables, chaises, lits de camp et autre mobilier, on trouve aussi du matériel électrique, de l'éclairage, de la sonorisation ou encore un grand choix de matériel audiovisuel.

PRÊT DE MATÉRIEL EN FWB



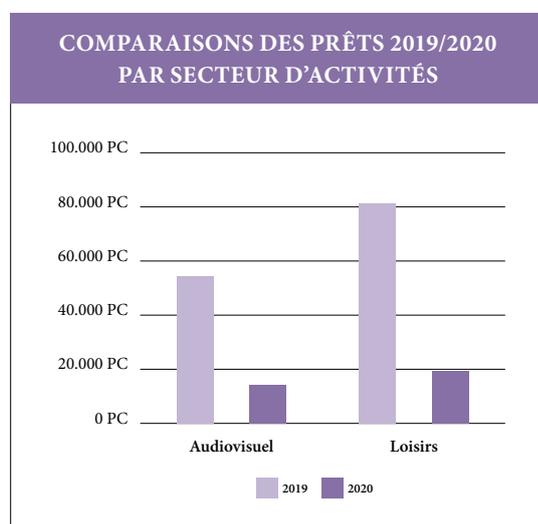
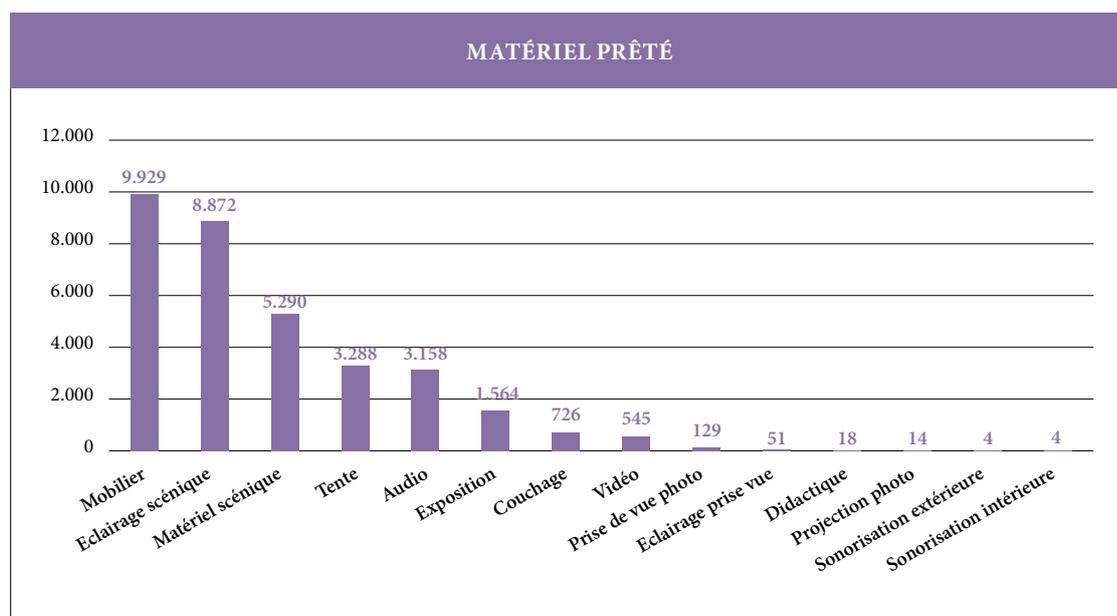
C – Répartition des prêts

Comme l'année précédente, ce sont principalement le mobilier (9.929 pièces), l'éclairage scénique (8.872), le matériel scénique (5.290) et les tentes (3.288) qui ont été plébiscités en 2020.

Les camps de jeunesse et les événements culturels qui ont pu avoir lieu sont les principaux emprunteurs. Sans oublier les structures qui ont bénéficié d'une aide logistique dans le cadre de la crise :

- **Hôpitaux**, pour la création de postes avancés : CHU Saint-Pierre à Bruxelles, ZNA Sint-Elisabeth à Anvers, ZNA Jan Palfijn à Merksem, Clinique Saint-Luc à Bouge, Le Grand Hôpital de Charleroi (GHdC)

- **Villes & communes** : Ville de Namur pour la création d'un abri de nuit au hall sportif Basse-Enhaive Pompiers
- **Pompiers** de la zone de secours Hainaut Centre à La Louvière pour aider les hôpitaux de la région du Centre, Pompiers de la zone de secours Nage, afin de procéder à l'installation de tentes de pré-tri sur les hôpitaux de la Province.



PRÊTS PAR PROVINCES

Province	2020	Pourcentage
Namur	461	28,37%
Bruxelles	260	16,00%
Brabant wallon	307	18,89%
Hainaut	248	15,26%
Liège	230	14,15%
Luxembourg	54	3,32%
Brabant flamand	63	3,88%
Anvers	2	0,12%
Total	1.625	100%

D - Développement durable : des paroles et des actes

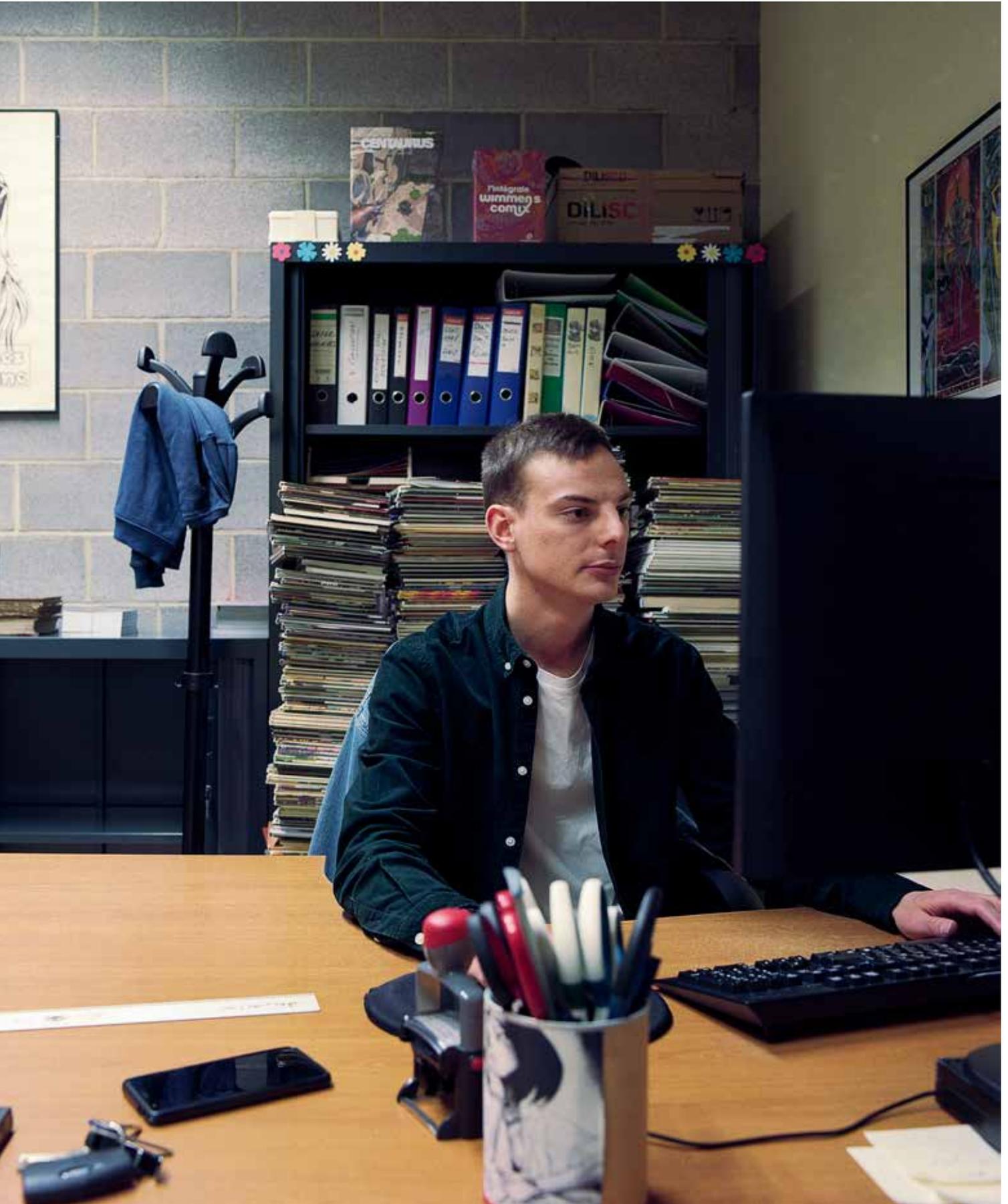
Le Centre de prêt de matériel travaille continuellement à l'amélioration de ses services. Notamment en matière de politique environnementale. Pour structurer sa démarche et la pérenniser, une cellule développement durable a vu le jour au sein du centre en novembre.

Plusieurs dossiers sont déjà dans le collimateur de cette nouvelle cellule et les bonnes idées fusent. En plus de la réduction des déchets, de l'application des bonnes pratiques de tri et d'une meilleure utilisation de l'énergie, le Centre travaille à la revalorisation des déchets électroniques et indirectement au recyclage des métaux.

Le Centre a donc mis en place cette année un partenariat avec Auctionam, une entreprise basée à Assesse et spécialisée dans le démantèlement d'équipements électriques et électroniques. En 2020, 22 palettes, soit environ deux tonnes, ont été livrées pour recyclage. Parallèlement, le Centre a mis en place des partenariats afin de recycler les toiles de tente usées.



La BILA de Chaudfontaine





LE RÉSEAU PUBLIC DE LA LECTURE EN FÉDÉRATION WALLONIE- BRUXELLES



I – PHOTO DU RÉSEAU

Comme chaque année, la publication des chiffres de la Lecture publique permet de se faire une idée précise de l'évolution du Réseau. En 2020, pour les raisons que nous connaissons tous, les chiffres ne sont pas bons. Le confinement a entraîné un impact important sur les pratiques en bibliothèque. Symptôme de la perte de lien social, la Bibliothèque n'est même plus perçue comme un lieu de convivialité, mais uniquement comme un endroit où l'on emprunte des livres.

Pourtant, début 2020, un souffle positif avait amené de l'optimisme dans le Réseau public de la Lecture. En effet, 15 dossiers ont été déposés pour introduire une première demande de reconnaissance selon le décret de 2009. Ces dossiers concernaient les bibliothèques reconnues dans la législation de 1978 et qui, du fait de la fin de la période transitoire, avaient l'obligation d'introduire un dossier de demande de reconnaissance pour le 31 mars 2020 afin de continuer à être reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles. En plus de ces 15 dossiers de demandes de reconnaissance, 108 dossiers de maintien de reconnaissance ont été déposés par les bibliothèques ayant obtenu la première reconnaissance selon le décret de 2009 au cours des années 2011, 2012, 2013 et 2014. Conformément à la législation, le Conseil des bibliothèques publiques (l'ancienne instance d'avis) devait remettre des avis sur ces dossiers pour le 1^{er} septembre 2020.

Afin d'éviter un traitement précipité des dossiers, l'Administration a sollicité et obtenu auprès de Madame la Ministre la possibilité d'étaler l'examen (par l'Inspection et l'instance d'avis) des dossiers sur deux années. Tout d'abord, les dossiers de maintien de reconnaissance des bibliothèques reconnues en 2011 et 2012 ont été traités en 2020; puis, les dossiers des bibliothèques reconnues en 2013 et 2014 furent examinés en 2021. Cette disposition a amené le Conseil des bibliothèques publiques (ancienne instance d'avis) à remettre son avis sur 41 dossiers de maintien de reconnaissance. Les 67 dossiers examinés en 2021 l'ont été par la nouvelle instance d'avis, la Commission de l'Action culturelle territoriale.

Ainsi, en 2020, le Réseau public de la Lecture a connu une véritable évolution. Au 1^{er} janvier 2020, 21 bibliothèques se sont vu reconnaître pour la première fois. Elles avaient introduit leur demande pour une reconnaissance en 2016, 2018 ou 2019. Un blocage administratif ayant perduré depuis 2015, ces 21 bibliothèques étaient en attente d'une reconnaissance dans le cadre de la législation du 30 avril 2009. Il s'agit de l'Opérateur d'appui de la province de Namur ainsi que des bibliothèques locales d'Andenne, Assesse, Aubange, Aywaille, Bastogne, Durbuy, Engis, Farciennes, Fleurus, Floreffe, Koekelberg, Saint-Hubert, Woluwe-Saint-Pierre, Boussu, Colfontaine, Forest, Visé, Dinant, Havelange, Woluwe-Saint-Lambert. Il s'agit là d'une avancée significative pour le Réseau public de la Lecture.

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE BIBLIOTHÈQUES RECONNUES

	Opérateurs d'appui	Itinérantes	Spéciales	Réseaux locaux			
				selon décret 1978		selon décret 2009	
Brabant wallon	1 Clp			2	9		
Bruxelles	1		2	2	14 dont 1 encyclopédique		
Hainaut	1	1		3	46 dont 6 encyclopédiques		
Liège	1	1	1	6	31 dont 5 encyclopédiques		
Luxembourg	1	1		3	18		
Namur	1	1		2	19 dont 1 encyclopédique		
Total	6	4	3		154		

COMMUNES DESSERVIES PAR UNE BIBLIOTHÈQUE FIXE RECONNUE PAR LA FWB EN 2020

	Brabant wallon		Bruxelles		Hainaut		Liège		Luxembourg		Namur		Total	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Nombre total de communes	27		19		69		75		44		38		272	
Desservies	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Nombre	13	14	16	3	49	20	57	18	24	20	21	17	180	92

BUDGET DU SECTEUR DE LA LECTURE PUBLIQUE 2020

Subventions de fonctionnement et activités	2.129.000 €
Subventions personnel opérateurs de droit public	12.470.000 €
Subventions personnel opérateurs de droit privé	6.278.000 €
Conventions diverses autres que ce qui précède	300.000 €
TOTAL	21.177.000 €

A – Les bibliothèques au rythme du Covid

La bibliothèque est un lieu vivant qui est devenu un acteur de changement social par les animations et projets qui y sont proposés. Le ou la bibliothécaire recommande, forme, fournit et anime toutes les composantes de la société. En fait, que la bibliothèque soit située en milieu rural ou urbain, les demandes et souhaits des usagers sont à peu de chose près semblables. En matière d'équipement culturel ou social, qu'on habite la ville ou la campagne, on partage les mêmes envies. La bibliothèque est un lieu d'accueil, de communication et de formation sur l'ensemble de son terroir et, par conséquent, elle accroît le bien-être social de ses usagers.

Toutefois, 2020, à l'instar de nombreux secteurs de la culture, s'est révélée être une période particulièrement difficile pour la Lecture publique. Certes, le secteur a subi moins de fermetures, mais il s'est très vite retrouvé cantonné au service de prêt. Mise en pause donc de tous les aspects du décret 2009 : les médiations autour du développement de la lecture et des capacités langagières, les bibliothécaires hors de leurs murs, l'éducation permanente... une situation mal vécue par les équipes.

Du 14 mars 2020 au 11 mai 2020, les bibliothèques ont fermé leurs portes au public. Le télétravail s'est imposé partout où il était possible. Parfois, le personnel a été mis en dispense de service faute d'ordinateur portable pour chaque bibliothécaire. Certains pouvoirs organisateurs ont mis leur personnel en chômage temporaire. Dans d'autres lieux, les bibliothécaires se rendaient sur place et vauquaient à leurs occupations portes fermées.

Dès le mois d'avril, le Service de la Lecture publique, entouré de bibliothécaires représentatifs du secteur et accompagné par le Cabinet de la ministre, a réuni un groupe de travail sur la mise en place d'un plan de déconfinement des bibliothèques publiques.

Après deux mois de fermeture (voire plus), les bibliothèques publiques avaient un rôle capital à jouer : renouer les liens sociaux en se positionnant clairement comme un troisième lieu de vie. Cependant, la reprise ne pouvait se faire en seule fois mais bien en fonction d'un échancier progressif strict qui a permis tant aux bibliothécaires qu'aux pouvoirs organisateurs de structurer cette reprise.

Le 11 mai 2020, les bibliothèques ont pu mettre sur pied et proposer un service de «take away». La demande du public était telle qu'il a souvent fallu réunir l'ensemble du personnel disponible pour assurer les suivis. Cette réouverture s'est accompagnée d'un sentiment d'insécurité pour le personnel. En manque d'équipements adaptés (gants, masques, désinfectants), les équipes ont montré de légitimes inquiétudes quant aux documents qu'elles récupéraient (désinfection, stockage avant rangement...).

En juillet 2020, les bibliothèques ouvrent de nouveau, l'accueil des usagers respectant les normes sanitaires (prise de rendez-vous, jauge, sens de circulation, port du masque, désinfection des mains, mise en quarantaine des livres...). Les heures d'ouverture sont progressivement élargies.

Courant septembre, la reprise des activités est envisagée (animations dans les crèches, dans les écoles et à la Bibliothèque). La presse peut à nouveau être consultée sur place et on envisage l'abandon du système de rendez-vous. Malheureusement, la seconde vague anéantira cet élan dès le début octobre.

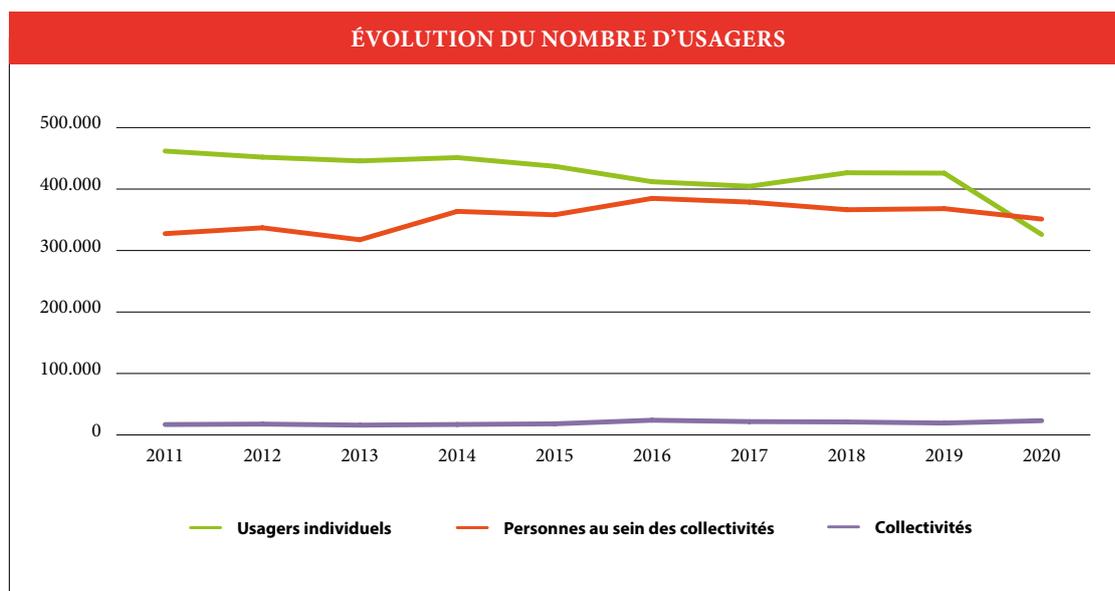
B – 23 % d'usagers en moins

La perte est impressionnante : 23 % d'usagers individuels en moins entre 2019 et 2020. En quelques mois, le virus a ramené l'érosion du nombre d'usagers au rang de préoccupation majeure des bibliothèques. Les changements à la baisse se remarquent surtout chez les adultes et dans une proportion moindre chez les mineurs. Les adultes masculins connaissant la baisse la plus significative avec une chute de 44 % par rapport à 2019. Il faut tout de même préciser que la diminution est beaucoup moins importante pour les usagers issus des collectivités (4 %).

Si le chiffre de fréquentation d'une bibliothèque s'évalue au regard de son nombre d'usagers, il est important de ne pas oublier d'y ajouter la participation du public aux animations. Sans surprise et pour la première année depuis 2009, le nombre de personnes ayant assisté à des animations chute considérablement. En effet, si les usagers ne pouvaient se rendre en bibliothèque, les bibliothécaires ne pouvaient pas non plus sortir de leurs murs pour aller à la rencontre de leurs usagers. Du fait de la fracture numérique, les bibliothécaires ont même constaté la disparition totale de certains usagers.

Il faut aussi préciser que la plupart des partenariats ont été mis à mal, voire suspendus momentanément. Les liens avec les écoles et les milieux d'accueil de la petite enfance ont donc souffert de cette situation : les élèves ne pouvant plus se

déplacer en bibliothèque, l'emprunt devait se faire soit exclusivement par l'enseignant sans présence des enfants, soit le bibliothécaire se rendait en classe.



USAGERS DE PLUS ET MOINS DE 18 ANS PARMIS LES USAGERS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

	Brabant wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Total général
Usagers féminins de moins de 18 ans	5.805	19.177	16.597	20.696	4.299	5.225	71.799
Usagers féminins de plus de 18 ans	9.114	18.826	26.501	31.141	6.141	8.603	100.326
Usagers masculins de moins de 18 ans	5.361	16.547	14.685	16.719	3.573	4.179	61.064
Usagers masculins de plus de 18 ans	3.658	9.081	11.800	14.291	2.537	3.347	44.714

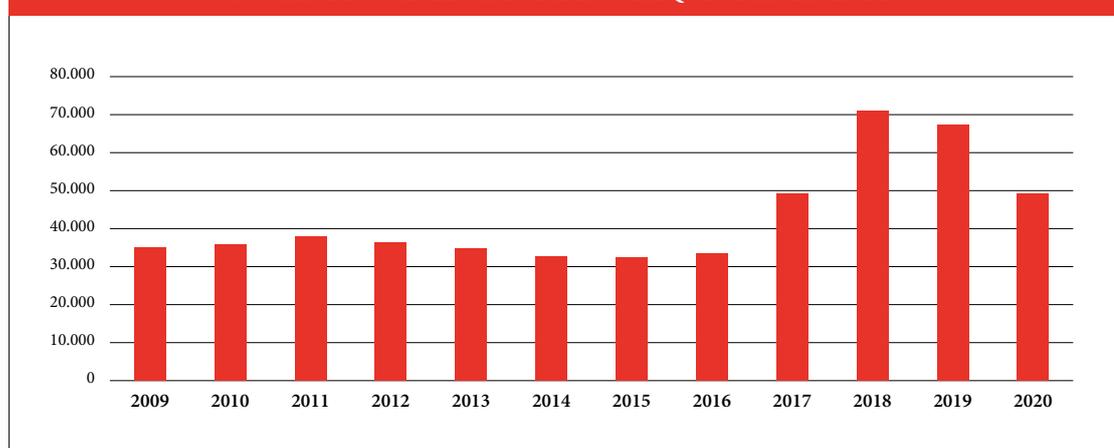
PART D'USAGERS INDIVIDUELS DANS LA POPULATION TOTALE

	Brabant Wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Total général
Usagers de moins de 18 ans	11.166	38.884	35.323	40.735	9.472	10.113	145.693
Usagers de plus de 18 ans	12.772	30.735	44.946	48.835	10.490	12.878	160.656
Nombre d'habitants de moins de 18 ans	53.293	241.717	238.649	179.693	41.891	73.901	829.144
Nombre d'habitants de plus de 18 ans	209.522	852.100	990.919	683.042	156.127	290.531	3.182.241

USAGERS DES BIBLIOTHÈQUES ITINÉRANTES

ZONE	-18 ans	Usagers de - de 18 ans induits par les collectivités	+18 ans	Usagers de + de 18 ans induits par les collectivités	Total
BRABANT SALLON	30	6.775	114	1.780	8.699
HAINAUT	4.862	1.462	1.038	95	7.457
LIEGE	4.456	16.865	440	176	21.937
LUXEMBOURG	2.192	4.900	345	260	7.697
NAMUR	870	1.960	1.006	15	3.851
Total	12.410	31.962	2.943	2.326	49.641

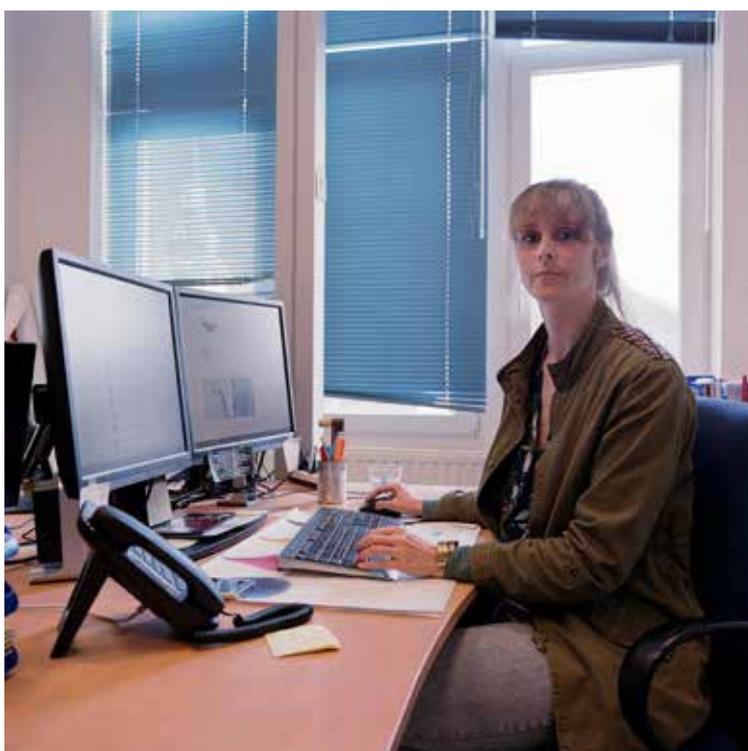
NOMBRE D'USAGERS DES BIBLIOTHÈQUES ITINÉRANTES



Des animations créatives pour garder le contact

Évidemment, toutes les animations ont dû être suspendues en présentiel à partir du 14 mars. Leur nombre sur l'année chute donc de 54.633 en 2019 à 22.326 en 2020 et les personnes touchées de 875.576 à 339.641.

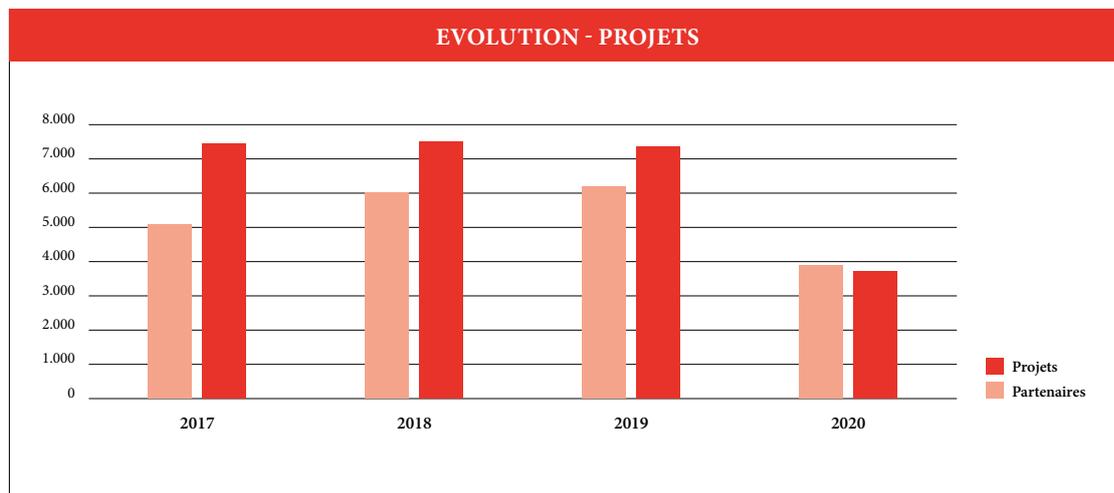
Pourtant, l'imagination et la créativité ont été les mots d'ordre de bon nombre de bibliothécaires pour parvenir à garder le contact avec la population. Alors que quelques rares bibliothèques n'ont pas trouvé d'alternatives et se sont limitées à ce qu'il était possible de faire, d'autres ont fait preuve d'ingéniosité pour proposer de nouvelles activités: des heures de conte ont été ainsi mises en ligne, la plateforme interactive radiobiblio a vu le jour à Anderlecht...



Centre culturel de Dinant

NOMBRE D'ANIMATIONS DANS LE RÉSEAU			
ZONES	Nombre total animation	nombre de personnes accueillies dans les locaux	nombre de personnes accueillies hors locaux
BRABANT WALLON	763	5.921	4.539
BRUXELLES	4.205	35.276	27.167
HAINAUT	9.298	47.599	37.111
LIÈGE	5.631	69.371	73.531
LUXEMBOURG	1.527	11.828	13.966
NAMUR	902	8.476	4.856
Total général	22.326	178.471	161.170

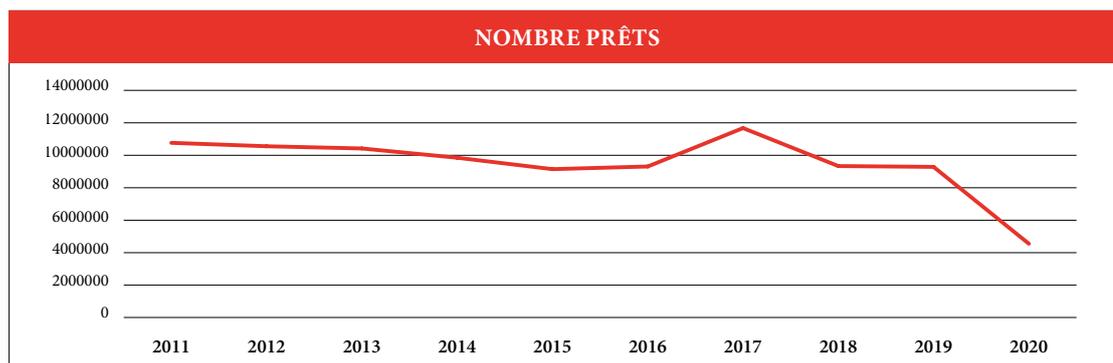
PROJETS		
Type de partenaire	Nombre de partenaires	Nombre de projets
Autre opérateur culturel	430	227
Centre Culturel	132	246
Commune CPAS	280	331
Alphabétisation	82	109
Education permanente	278	302
Ecoles	2140	2044
Autres	544	444
Total	3886	3703



C - Deux fois moins de prêts en 2020

Concernant les nombres de prêts, la masse totale s'élève à 4.701.988, un affaissement de 49% par rapport à 2019. Si la mise en place du système de « take away » a pu, en partie, sauver le prêt, la diminution du nombre de prêts s'est révélée malgré tout très importante.

On remarque une chute moins importante chez les mineurs que chez les adultes. Paradoxalement, ce sont les emprunts réalisés via les collectivités et les bibliothèques itinérantes qui enregistrent les plus grandes baisses. Les jeux, les ouvrages de fiction et les multimédias « adultes » ont le mieux résisté. Il est aussi étonnant de constater des disparités d'un endroit à l'autre, certaines petites bibliothèques ayant moins souffert que d'autres, plus grandes.



NOMBRE DE PRÊTS / ZONE							
	Brabant wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Total général
prêt fiction-18	264.999	611.016	462.034	482.301	155.754	260.768	2.236.872
prêt documentaire -18	23.070	97.695	101.611	100.164	25.935	27.923	376.398
prêt jeux - 18	8.048	561	15.390	9.909	4.503	6.925	45.336
prêt multimédia-18	1.195	1.749	1.652	2.888	598	1.221	9.303
prêt autres -18	7.096	14.384	14.298	15.640	1.703	1.711	54.832
prêt -18	304.408	725.405	208.290	608.646	188.493	298.548	2.333.790
prêt fictio +18	279.212	420.456	553.790	563.047	151.412	189.532	2.157.449
documentaire +18	37.468	123.761	178.809	160.372	30.485	27.410	558.305
jeux + 18	9.296	979	16.265	5.507	5.012	4.292	41.351
multimédia =18	1.534	8.156	13.614	70.674	1.858	1.279	97.115
autres +18	5.822	22.076	22.447	29.291	1.767	1.271	82.674
total prêt + 18	333.332	546.781	293.927	785.968	176.431	223.784	2.360.223
prêt fiction collectivité	24.294	81.438	151.689	110.259	47.327	33.402	448.409
documentaires collectivité	3.698	18.866	44.033	28.721	12.721	8.162	116.201
jeux collectivité	990	3.109	3.837	2.699	2.051	650	13.336
multiédia collectivité	98	288	1.270	827	355	183	3.021
autre collectivité	146	366	1.338	5.032	1.476	400	8.758
total collectivité	29.226	104.067	106.543	147.538	60.962	42.797	491.133
fiction prêt total	666.966	126.696	443.808	1.156.472	338.221	483.702	3.215.865
total jeux	18.334	4.649	15.409	8.206	7.063	4.942	58.603
total docum	64.236	240.322	116.616	289.395	66.526	63.495	840.590
total multimedia	2.827	10.193	12.226	73.953	2.709	2.683	104.591
total autres	13.064	36.826	20.701	48.875	4.944	3.382	127.792
total prêt	765.427	1.376.253	20.701	1.454.853	368.642	565.129	4.551.005
Prets Bibliotheques Itinérantes							150.983
Total							4.701.988

LES RESSOURCES 2020 POUR L'ENSEMBLE DES RÉSEAUX

Type de documents	Brabant wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Total général
documentaires adulte	130.652	589.268	863.404	938.778	170.020	253.137	2.945.259
nombre documentaire jeunesse au 31/12	53.622	252.997	381.853	309.779	66.526	84.088	1.148.865
fiction jeunesse	148.423	544.453	759.264	751.729	168.718	253.192	2.625.779
fiction adultes	171.444	568.141	725.877	906.529	192.464	257.133	2.821.588
bd jeunesse	70.215	127.085	203.932	173.122	58.027	58.824	691.205
bd adulte	52.625	111.591	160.149	121.402	48.334	50.774	544.875
doc non prêtés jeunesse	3.547	9.434	14.574	12.158	1.943	5.729	47.385
doc non prêtés adultes	8.238	47.863	85.836	123.807	18.652	37.132	321.528
acquisition	25.298	95.979	129.143	123.465	31.475	36.200	441.560
dons	6.382	3.083	19.725	15.837	11.649	10.100	66.776
retraits	21.048	85.731	167.746	179.259	61.832	47.066	562.682
total périodiques jeunesse	131	528	491	450	158	121	1.879
total périodiques adultes	382	1.511	1.972	2.210	575	688	7.338
Totaux	692.007	2.437.664	3.513.966	3.658.525	830.373	1.094.184	12.226.719

AUTRES SUPPORTS DISPONIBLES DANS L'ENSEMBLE DES RÉSEAUX LOCAUX EN 2020

Valeurs	Brabant wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Total général
cédéroms jeunesse	57	136	1.815	1.546	15	164	3.733
cédéroms adultes	123	679	2.022	562	56	231	3.673
cd audio jeunesse	923	597	1.619	5.541	172	202	9.054
cd audio adultes	362	13.564	33.762	106.362	519	103	154.672
cd livres jeunesse	578	3.288	1.461	1.621	510	956	8.414
cd livre adultes	1.089	5.662	3.722	2.169	1.129	1.154	14.925
K7 audio jeunesse	0	155	230	0	0	0	385
K7 audio adultes	0	346	0	0	0	0	346
K7 vidéo jeunesse	0	26	0	10	0	0	36
LK7 vidéo adulte	0	23	6	0	0	0	29
liseuses jeunesse	0	0	5	0	1	0	6
liseuses adultes	30	53	86	325	16	8	518
tablettes jeunesse	0	12	46	5	0	0	63
tablettes adultes	0	63	64	55	5	1	188
DVD jeunesse	605	586	4.485	2.404	727	1.303	10.110
DVD adultes	345	4.658	20.854	37.589	2.196	1.683	67.325
Jeux jeunesse	12.810	4.054	27.562	15.722	11.293	10.002	81.443
jeux adultes	2.706	1.733	3.150	2.234	1.554	1.875	13.252
total	34.969	36.170	104.985	180.778	18.657	18.686	394.245

LES PRÊTS EN LECTURE PUBLIQUE

Catégories	2019	2020	
fictions -18	2.949.318	2.236.872	-24,16%
documentaires -18	551.662	376.398	-31,77%
jeux - 18	63.580	45.336	-28,69%
multimédia-18	20.924	9.303	-55,54%
périodiques et autres -18	86.319	54.832	-36,48%
total -18	3.671.803	2.333.790	-36,44%
fictions +18	2.988.142	2.157.449	-27,80%
documentaires +18	876.728	558.305	-36,32%
jeux + 18	61.366	41.351	-32,62%
autres +18	104.762	97.115	-7,30%
multimédia + 18	217.460	82.674	-61,98%
total + 18	4.248.458	2.360.223	-44,45%
fiction collectivité	742.491	448.409	-39,61%
documentaires collectivité	204.946	116.201	-43,30%
jeux collectivité	20.640	13.336	-35,39%
multimédia collectivité	5.269	3.021	-42,66%
autre collectivité	17.159	8.758	-48,96%
total collectivités	973.927	491.133	-49,57%
total fictions	6.599.791	3.215.865	-51,27%
total documentaires	1.633.336	58.603	-96,41%
total jeux	142.734	840.590	488,92%
total périodiques et autres	208.240	104.591	-49,77%
total multimedia	243.653	127.792	-47,55%
total prêt	8.871.933	4.551.005	-48,70%
Prêts des bibliothèques itinérantes	331.535	150.983	-54,46%
Prêts des bibliothèques spécialisées	82.251		
TOTAL GENERAL	9.285.719	4.701.988	-49,36%

D – Les services rendus par l'ensemble du Réseau

Contraintes et forcées, les bibliothèques ont dû adapter leurs heures d'ouverture et de fermeture au public. Or une bibliothèque reste toujours un mélange délicat entre l'accueil aux publics et les différents services proposés (initiations informa-

tiques, animations, prêt...), les horaires d'ouverture sont donc toujours mûrement réfléchis. Être disponible aux heures où le public est demandeur d'accessibilité est devenu une priorité. Les bibliothécaires l'ont bien compris et ont proposé des heures d'ouverture adaptées, pour les étudiants en recherche de calme en période de blocus par exemple.

NOMBRE D'HEURES D'OUVERTURE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES		
Zone	Moyenne de heure hebdomadaire accueil public	Moyenne de heure hebdomadaire accueil collectivité
BRABANT SALLON	40	15
BRUXELLES	77	25
HAINAUT	45	19
LIEGE	47	16
LUXEMBOURG	28	9
NAMUR	36	14
Total général	45	17

LES BIBLIOTHÈQUES ET L'INITIATION À INTERNET ET AU MULTIMÉDIA							
	Brabant wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Moyenne générale
% d'opérateurs organisant des sessions individuelles d'initiation à Internet	60,00%	60,00%	75,00%	71,00%	37,00%	50,00%	58,83%
% d'opérateurs organisant des sessions collectives d'initiation à Internet	40,00%	40,00%	64,00%	45,00%	21,00%	25,00%	39,17%
% d'opérateurs organisant des sessions individuelles d'initiation aux outils numériques	80,00%	62,00%	65,00%	80,00%	50,00%	42,00%	63,17%
Nombre moyen, par opérateur, de personnes touchées par les sessions d'initiation à Internet	9	28,9	64	153,4	27	23	50,9
Nombre moyen, par opérateur, de personnes touchées par les sessions d'initiation aux outils numériques	4,3	38,8	105	169	12,6	22	58,6

MOYENNE DE NOMBRE ORDI DISPO	
BRABANT SALLON	4,7
BRUXELLES	15,1
HAINAUT	10,1
LIEGE	13,9
LUXEMBOURG	4,7
NAMUR	4,1
Total général	9,6

DOCUMENT DISPONIBLES PAR USAGER POUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU

ANNÉE	Nbre documents disponibles par usager (individuel et via les collectivités) pour l'ensemble des réseaux locaux
2011	14,9
2012	14,9
2013	15,2
2014	14,2
2015	14,6
2016	15,2
2017	14,8
2018	14,1
2019	11,3
2020	35,9

ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE FRÉQUENTATION

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Inscrits individuels	461.811	451.894	445.804	451.185	437.026	411.959	404.562	426.504	425.909	326.097
Nombre de collectivités	16.930	17.633	15.982	17.030	18.093	23.933	21.694	21.107	19.329	23.186
Estimation du nombre d'individus que représentent les collectivités	327.463	336.962	317.524	363.680	358.160	384.879	378.789	366.367	368.129	351.191
Nombre d'animations	39.033	45.015	452.93	50.764	51.105	51.805	53.221	55.275	54.633	22.326
Personnes ayant participé aux animations des bibliothèques publiques	729.529	800.860	825.189	816.011	820.149	865.339	872.915	875.953	875.576	339.641
Nombre de personnes touchées par les initiations à Internet et au multimédia	28.620	29.223	38.542	26.436	29.429	23.532	22.025	34.076	32.414	9.193

E – Les outils collectifs

1. La Réserve centrale

La Réserve centrale de Lobbes est liée au Service de la Lecture publique. À la fois réservoir et lieu de réorientation, elle reçoit les livres retirés des collections des bibliothèques publiques suite à un élagage et leur donne une seconde vie. Ces anciens livres sont soit mis en circulation au sein du Réseau de la Lecture publique via le prêt interbibliothèques, soit donnés à des centres de documentation, aux bibliothèques de prisons ou à toute association qui le demande. La Réserve centrale coordonne également un plan de conservation partagée des périodiques imprimés.

La Réserve en mode Covid : télétravail et visioconférence

Transferts de livres annulés, mise en pause des demandes de prêts interbibliothèques, report des réunions de coordination... l'annonce du confinement a eu de grosses répercussions sur le quotidien de la Réserve. Mais l'activité n'a pas été mise à l'arrêt pour autant. L'équipe s'est adaptée et a continué son travail à distance avec rigueur.

Notons que, dès le 18 mai, une permanence a été mise en place à Lobbes pour relancer le prêt interbibliothèques et les transferts. Les réunions en visioconférence ont remplacé les présentes afin de retisser les liens avec les bibliothécaires et reprendre les projets mis en pause lors du confinement.

Poursuite du plan de développement 2019-2023

Dans le cadre du plan de développement 2019-2023 et malgré les contraintes sanitaires, le personnel a maintenu ses principales missions :

- *Soutenir les bibliothèques dans la gestion des périodiques* : outillage création d'outils visant à aider les bibliothécaires à communiquer sur Perioclic. De nouvelles collaborations avec les partenaires français ont d'ailleurs été étudiées lors d'une journée d'étude sur la gestion et la valorisation des périodiques en bibliothèques co-organisée avec l'Université de Lille 3.

- *Aider les bibliothécaires dans l'élagage et le retrait des livres en bibliothèque*. En 2020, l'axe « soutien et communication » devait davantage soutenir les bibliothèques dans l'élagage, le retrait et la conservation des livres. Malheureusement, seule une formation a pu être donnée dans ce cadre. Le volet « formation » a été reporté au second semestre 2021. Par contre, l'équipe a pu éditer une nouvelle brochure sur l'élagage et le retrait.

Les chiffres 2020

Au cours de l'année, l'équipe a trié 8.200 livres retirés des collections des bibliothèques publiques à la suite d'un élagage. Elle a conservé 41 % des ouvrages reçus pour le prêt interbibliothèques et 21 % ont été préparés pour être donnés. Lors du confinement strict, l'équipe a également trié un fonds de livres spécifiques, soit 1.464 livres dont 80 % ont été intégrés. La Réserve centrale a aussi effectué 12 dons pour un total de 2.338 livres, principalement à des associations à l'étranger.

Les 160.000 livres présents dans nos collections sont mis à disposition des lecteurs des bibliothèques publiques via le prêt entre bibliothèques. Les romans et les ouvrages pour la jeunesse restent essentiellement demandés. La Réserve a reçu 217 demandes en 2020, soit une diminution de 17 % par rapport à 2019. Précisons que le service de prêt interbibliothèques a été suspendu pendant deux mois avec l'épidémie de Covid-19. En dehors de la période de confinement strict, le service de prêt interbibliothèques est resté ouvert et a fonctionné en télétravail avec la collaboration d'une personne en permanence à Lobbes.

Chantiers et perspectives 2021

En 2021, la Réserve centrale relancera les formations sur l'élagage et le retrait en bibliothèque. Elle diffusera également les flyers « Perioclic » et les brochures sur l'élagage.

Aussi, depuis la mise en place de la Réserve centrale en 2005, les espaces de stockage ont été exploités au mieux (ajout de rayonnages fixes et mobiles). Néanmoins, ceux-ci se remplissent et le service des infrastructures réalisera en 2021 un marché de stabilité des sols afin d'envisager la possibilité de rajouter des compactus et d'augmenter l'espace de stockage.

2. Le catalogue SAMARCANDE

Samarcande est le catalogue en ligne des bibliothèques publiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette base de données permet à l'utilisateur d'identifier et de localiser un document (livres, articles, etc.) afin de l'obtenir via le service de prêt interbibliothèques (PIB).

En 2020, Samarcande enregistre une nette diminution des emprunts effectués via le prêt interbibliothèques, avec 28.876 documents prêtés aux usagers au lieu de 50.077 en 2019. Ce chiffre reste toutefois important au regard de la situation sanitaire qui a sensiblement perturbé le service de prêt de l'ensemble des réseaux de Lecture publique en 2020. En effet, la plupart des réseaux ont dû se résoudre à suspendre temporairement le prêt interbibliothèques et donc leur participation active à Samarcande.

Dans le but d'améliorer les performances du système et de proposer un catalogue plus fréquemment mis à jour, une migration de l'appliquatif sur un nouveau serveur plus puissant a pu être réalisée dans le courant du mois de septembre 2020. En effet, étant donné les différents développements des catalogues collectifs, des bases de données et des évolutions apportées ces dernières années, Samarcande consomme bien plus de ressources aujourd'hui que lors de son lancement en 2011.

Cette mise à niveau importante a dès lors permis de résoudre un certain nombre de bugs récurrents et de mettre à jour les versions des logiciels constituant l'application Samarcande.

3. La commission des opérateurs d'appui

Les opérateurs d'appui (un par province ainsi qu'un pour la Région de Bruxelles-Capitale) ont pour mission principale d'accompagner les bibliothèques locales dans la réalisation de leur plan de développement.

Ceux-ci se réunissent trimestriellement en commission pour faire le point sur la vie du réseau, échanger des informations et se coordonner. La Commission des opérateurs d'appui s'est réunie quatre fois en 2020 (juin, octobre, novembre et décembre), à quoi il faut rajouter quelques réunions autour du prêt interbibliothèques de la collection centrale de PointCulture.

Les réflexions 2020

Une part importante des séances a été dédiée à la crise sanitaire et ses effets sur les bibliothèques et leur fonctionnement. La commission s'est penchée sur la relance du secteur avant, pendant et après les différentes vagues. De plus, elle a abordé le problème du nombre important des dossiers de maintien de reconnaissance qui ont été déposés, des demandes de reconnaissance en attente depuis 2016, des 21 nouvelles reconnaissances depuis le 1^{er} janvier 2020 et de la seconde évaluation du décret de 2009.

La commission a également réfléchi à l'architecture des outils numériques du Réseau public de la Lecture. En effet, la Fédération Wallonie-Bruxelles a lancé une étude sur l'architecture entre les outils Web des bibliothèques et du Service de la Lecture publique au sein du Réseau public de la Lecture. L'offre numérique est, en effet, dispersée pour l'utilisateur. Il semblait important de réfléchir à un accès simplifié sur l'ensemble des offres. L'idée est de rendre la vie plus facile aux usagers et de proposer une architecture moderne et riche.

Les réunions furent aussi l'occasion d'aborder le développement des outils collaboratifs auxquels participent les opérateurs d'appui (Lirtuel, Samarcande et Periodic), l'organisation et le déploiement du prêt interbibliothèques (PIB) en lien avec Point Culture et sa collection centrale. Les questions de logistique ainsi que la migration et le moissonnage des documents de cette collection centrale ont été régulièrement abordés.

La problématique des droits d'auteur numériques a été abordée. Elle touche à la question des lectures de livres en vidéo. Un groupe de travail sera mis en place avec l'aide du service juridique de l'Administration générale de la Culture.

Par ailleurs, les échanges d'informations autour du rôle de la Réserve centrale et des services que celle-ci peut rendre aux bibliothèques locales furent nombreux et fructueux. Enfin, il a été question de la collaboration entre les opérateurs d'appui, les bibliothèques, le Service des Lettres et du Livre et le Service de la Lecture publique dans différents cadres: la Fureur de lire, le PECA, la campagne Lisez-vous le belge, la Nuit des bibliothèques, la première opération «achats massifs des livres», les 100 ans de la loi Jules Destrée et l'avenir de la foire du livre.

II – LES SERVICES NUMÉRIQUES

A – Lirtuel, les chiffres explosent en 2020

Lirtuel, la plateforme de prêt de livres numériques des Bibliothèques publiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a connu en 2020 un regain de popularité assez impressionnant. Ce service basé sur le téléchargement de livres sur tablette ou sur liseuse a incontestablement profité de la fermeture des bibliothèques et des librairies pendant les confinements.

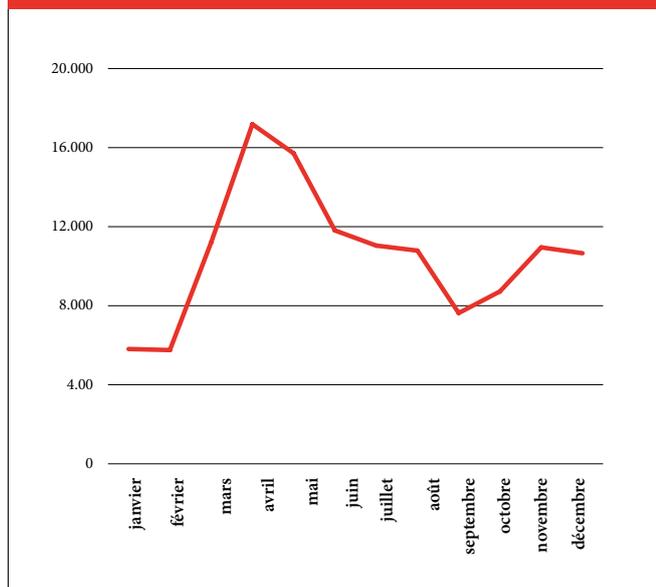
+78 % de prêts en 2020

Les premières années, Lirtuel a bénéficié d'une très forte augmentation pour ensuite arriver à un accroissement plus progressif aux alentours de 2017. La plateforme continuait à évoluer de façon régulière, avec 25 % d'augmentation du nombre de prêts chaque année et semblait partir sur le même rythme début 2020. C'était sans compter sur la crise Covid.

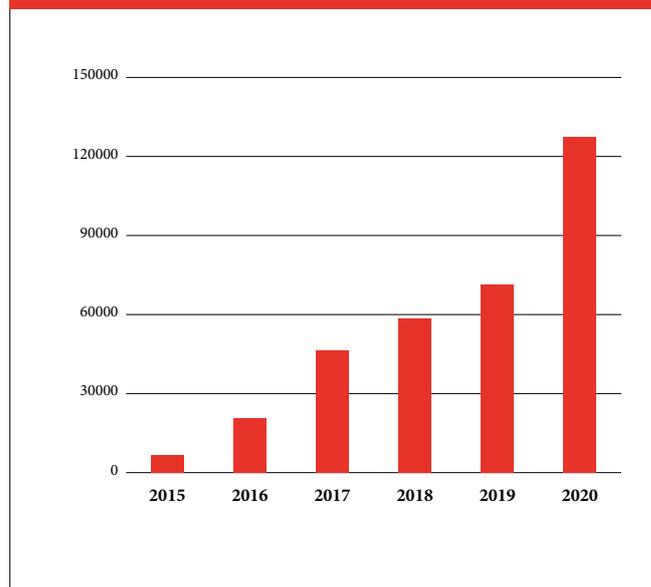
En effet, selon les données recueillies le jeudi 12 mars, date de l'annonce du confinement, 148 prêts ont été effectués. Deux semaines plus tard, le service en comptabilisait 770 ! Le lien de causalité avec les mesures d'isolement social mises en place par le gouvernement ne saurait être plus évident.

Au total, en 2020, Lirtuel aura réalisé 127.263 prêts. Une augmentation de 78 % par rapport à 2019. En presque six ans, la plateforme a comptabilisé plus de 330.000 prêts. L'année 2020, Lirtuel comptabilise près de 40 % du volume total des prêts en cinq ans et demi.

NOMBRE DE PRÊTS PAR MOIS EN 2020



NOMBRE DE PRÊTS PAR AN

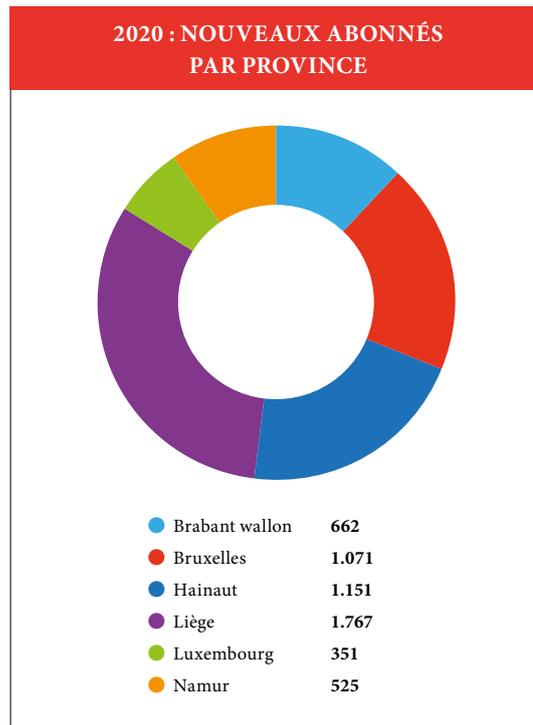


6.070 nouveaux usagers sur l'année

De 2017 à 2019, le nombre de nouveaux inscrits suivait une évolution constante, avec 100 à 150 inscriptions sur la plateforme par mois en moyenne. Mi-mars 2020, l'ouverture du prêt numérique sans obligation d'inscription en bibliothèque a entraîné une explosion de nouveaux abonnés : 3.316 nouveaux inscrits entre le 1^{er} février et le 1^{er} mai 2020.

En novembre, Lirtuel a relancé son offre d'abonnement sans obligation d'inscription en bibliothèque, mais l'augmentation sera moins significative, les bibliothèques étant restées ouvertes durant ce deuxième confinement.

Pour l'ensemble de l'année, Lirtuel enregistre 6.070 nouveaux usagers pour atteindre au 1^{er} janvier 2021 un total de 16.790 inscrits. Cela signifie que près d'un tiers de l'ensemble des abonnés à la plateforme sont arrivés en 2020.



Catalogue et nouvelles acquisitions

Après une très forte hausse des emprunts de livres numériques en mars 2020, le Service de la Lecture publique a rapidement décidé de débloquer des budgets supplémentaires, suivi par les Opérateurs d'appui, afin de répondre à la forte demande des usagers. Cela a permis, une fois le pic du premier confinement passé, de continuer l'acquisition d'un nombre significatif de nouveaux titres afin de conserver une offre actuelle et diversifiée sur la plateforme.

3.831 titres ont été acquis sur l'année (nouveautés, rachats, exemplaires multiples). Du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} janvier 2021, le catalogue affichait 220 nouveautés laissant le budget alloué pour la plateforme aux rachats de licences épuisé.

B – Vous avez une question ? Posez-la à Eurêkoi !

Depuis 2015, le Service de la Lecture publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles collabore avec la Bibliothèque publique d'information (BPI, Paris), pour assurer le service de questions-réponses en ligne Eurêkoi.

Un réseau de spécialistes en recherche documentaire

Ce service public ouvert à tous propose de répondre gratuitement aux questions d'utilisateurs concernant une recherche documentaire ou une recommandation de fictions ou de documents audiovisuels. Eurêkoi s'engage à fournir une réponse précise par email sous 72 heures.

Pour répondre, des centaines de bibliothécaires formés à la recherche documentaire issus de 49 bibliothèques de France et de Belgique. Cette année, 20 bibliothèques belges francophones ont participé à Eurêkoi, soit plus de 55 bibliothécaires et médiathécaires répondants. Un réseau conséquent qui devrait encore s'étoffer dans les années à venir.

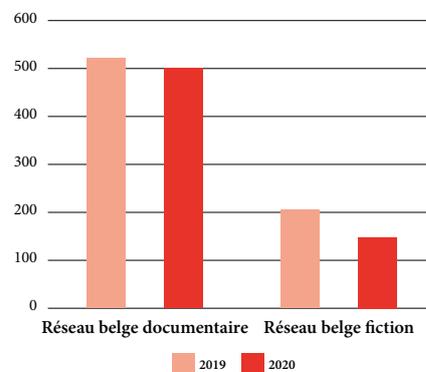
Notons que les échanges avec la France sont fréquents, qu'il s'agisse de réunions d'information, de formations ou de sollicitations frontalières pour répondre à des demandes d'utilisateurs.

Plus de questions documentaires que de conseils fiction

Le nombre de questions posées à l'ensemble du réseau a connu un léger tassement en 2020, ce qui est aussi le cas pour le réseau belge francophone. Dans la FWB, 649 recherches ont été renseignées : 501 concernaient des demandes documentaires et 148 des conseils fiction. Les centres d'intérêt des usagers sont variés et les répondants cherchent des ressources adaptées à l'âge du demandeur.

Du côté des conseils fiction, les correspondants tentent de trouver des idées de lecture personnalisées ou des conseils de visionnage (films et séries) liés aux souhaits des demandeurs. Dans le cadre de la recommandation de fictions et de documents audiovisuels en FWB, précisons que la collaboration avec PointCulture est précieuse pour les suggestions d'œuvres cinématographiques et de séries.

COMPARAISONS DES PRÊTS 2019/2020 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



Le conseil pourrait être élargi dans les prochains mois avec des recommandations de jeux, ce qui mettrait en avant les ludothèques du réseau FWB, en plus des bibliothèques et des médiathèques.

Un service de proximité... à distance

Sachant l'étendue du réseau belge Eurêkoi (de Mouscron à Bertrix) et sa densité, les bibliothécaires proposent des ressources à proximité des usagers, ce qui (re)crée du lien avec les bibliothèques physiques. L'utilisateur saura donc où trouver l'objet de sa recherche le plus proche de son domicile.

Le cas échéant, quand les ressources ne sont pas disponibles à proximité, les bibliothécaires élargissent le périmètre de leur recherche via les catalogues de Periodic pour les revues ou Samarcande pour le prêt interbibliothèques, ce qui permet une belle collaboration entre les services numériques proposés par la Fédération.

C – Periodiclic, la base de données des périodiques

Autre service numérique mis en place par la FWB, Periodiclic répertorie les articles de tous les périodiques disponibles dans les bibliothèques publiques. L'intérêt pour l'utilisateur étant de pouvoir demander une copie d'article et de la recevoir gratuitement en version numérique par courriel.

La base de données en chiffres

Rappelons que la base de données Periodiclic est le fruit du travail de la Commission de conservation partagée des périodiques et de la Commission de dépouillement partagé des périodiques. 41 bibliothèques et 21 centres de documentation signalent leurs revues dans la base de données.

En 2020, le moteur de recherche décrit et localise les articles de 2.095 périodiques pour un total de 226.000 descriptions d'articles (18.246 de plus qu'en 2019). Ces articles sont sélectionnés dans plus de 380 revues différentes.

Lors du premier confinement, le PIB (prêt interbibliothèques) des articles avait dû être interrompu de mars à juin 2020. Celui-ci avait été soudain et les bibliothécaires n'avaient pu se rendre sur leur lieu de travail pour réaliser des copies numériques d'articles. Par contre, lors du deuxième confinement, les bibliothécaires se sont organisés pour pouvoir envoyer des copies numériques d'articles, le service a donc été maintenu et a connu un beau succès.

Trafic, conversion et thématiques

7.182 internautes ont consulté le site cette année pour un total de 108.125 pages vues. Une audience intéressée qui passe en moyenne plus de 6 minutes sur le site par visite. Le tutoriel d'utilisation de Periodiclic enregistre lui 1.767 vues sur YouTube.

Le service a été sollicité par 2.179 demandes de copies numériques cette année, soit une hausse de 138% par rapport à l'année précédente. D'excellents chiffres qui doivent être comparés avec ceux de l'année prochaine pour pouvoir estimer l'effet Covid sur l'activité du service en 2020.

Sciences humaines (83), *Courrier international* (62), *Le Vif/L'Express* (57), *Science et Avenir* (52) et *Science & Vie* (46) sont les revues dont les articles

sont les plus demandés. Les mots clés les plus utilisés concernent les thématiques du sport, du harcèlement scolaire, des animaux, d'internet, des violences, du Brexit et du climat.

Un envoi de copies d'articles réglementé

La fourniture des articles est soumise à des règles précises déterminées dans une convention entre les sociétés de gestion de droit et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les bibliothèques du Réseau public de la Lecture sont donc autorisées à envoyer des copies numériques des articles de toutes les revues décrites dans Periodiclic en contrepartie d'engagements à respecter :

- noter, lors de chaque envoi d'un article concerné par cet accord, la référence de la revue et une phrase type mentionnant l'accord de l'éditeur ;
- ne pas stocker des copies numériques plus d'un an ;
- remplir un tableau Excel lors de chaque envoi de copie d'article (tableaux compilés en aval et transmis aux sociétés de gestion des droits par la Réserve centrale).



Centre culturel de Doische

III – LES ACTIVITÉS CULTURELLES COLLABORATIVES EMBLÉMATIQUES

A – La Fureur de lire

Malgré les mesures sanitaires, la Fureur de lire a réussi le tour de force de proposer près de 200 animations autour de la lecture en Wallonie et à Bruxelles. L'opération s'est déroulée du 14 au 18 octobre sur le thème: « Lectures et territoires ».

Des animations dans toute la FWB

La thématique « Lectures et territoires » a largement inspiré les bibliothèques participantes: celle de Nivelles a lancé un concours de cartes de voyages alors qu'à Wavre c'est un kamishibai que l'on a animé autour du thème « Sur la route ». La bibliothèque des Riches Claires à Bruxelles a, quant à elle, proposé un voyage littéraire en Belgique avec le spectacle « Or bleu, drache et clapotis ». L'équipe de Marchienne a abordé le thème sous l'angle d'une grammaire de l'image autour de la nature et des paysages. À Verviers, le public a été invité à s'intéresser à la légende locale « Le chat volant ». La bibliothèque de Virton a assuré une activité intitulée « Quand Loïc Gaume anime en Gaume », pendant qu'à Namur on a exploré le livre d'Anne Brouillard *Voyage d'hiver*.

Les six nouvelles plaquettes Fureur de Lire 2020

Lors de ces activités, le public a découvert les six nouvelles plaquettes Fureur de Lire pour la saison 2020:

- *Roquet'roll* de Sara Greselle, album pour les tout-petits autour d'un orchestre hétéroclite composé d'animaux;
- *Battre les airs autant qu'il le faut*, album BD autour de la migration des manchots, conçu par Forgeries, le collectif lauréat du prix BD de la FWB en 2019;
- *Le gardien du cimetière* de Jean Ray, nouvelle fantastique éditée en collaboration avec Espace Nord et accompagnée d'un document d'exploitation;
- *L'œil d'émeraude* d'Henri Verne, nouvelle d'aventure, éditée avec la BiLA, bibliothèque de Chaudfontaine, qui a développé autour de celle-ci un document d'accompagnement et une exposition;
- *Alika* d'Adeline Dieudonné, récit qui met en scène une gardienne d'enfants venue des Philippines, soumise aux règles aliénantes de ses employeurs;
- *Prémonitions*, un album BD de Camille Van Hoof qui se déroule en librairie avec des adolescents.



Pour rappel, ces livrets très plébiscités par le public sont offerts dans leur version papier dans les lieux organisateurs d'activités durant la Fureur de lire. Ils sont ensuite disponibles toute l'année sur simple demande, jusqu'à épuisement des stocks, à : fureurdelire@cfwb.be.

Des bibliothécaires sur le pont

Les bibliothèques ont été largement sollicitées dans la médiation de l'album *Plus de place* de Loïc Gaume, offert aux enfants entrant à l'école maternelle, dans le cadre de la Fureur de lire et du Plan Lecture. Certaines bibliothèques, dans leur collaboration avec les crèches, ont aussi assuré celle de l'album *Coucou* de Nathalie Paulhiac, édité en collaboration avec l'ONE.

À l'instar des bibliothèques Sésame de Schaerbeek ou de celle de Porcheresse, certaines structures ont effectué un travail d'animation autour du concours La petite Fureur, destiné aux enfants de 3 à 13 ans. D'autres, comme celle de Pepinster, ont piloté ou collaboré au projet « Lire à voix haute aux tout-petits, pour un enjeu essentiel : donner à penser et à rêver ». Le projet vise à offrir aux bénévoles de la « Bulle d'air » et aux parents fréquentant cette structure d'accompagnement à la fonction parentale, une formation de deux jours sensibilisant à la lecture individuelle pour les enfants de 0 à 3 ans.

B - La Foire du Livre

L'édition 2020 de la Foire du Livre a eu la chance de se tenir presque normalement début mars, juste avant l'annonce du confinement, et a attiré 60.000 visiteurs. Comme chaque année, le Réseau des Bibliothèques publiques et la Direction de la Lecture publique étaient présents avec un stand en constante évolution.

Nouveauté : emprunt direct sur le stand

L'équipe de la cellule numérique de la Lecture publique a souhaité innover en donnant au public la possibilité d'emprunter des livres numériques directement sur le stand via la plateforme Lirtuel. Les visiteurs ont donc pu repartir avec de quoi occuper leur journée sur leur tablette ou liseuse, et ce, pour un délai d'un mois. Ils n'avaient plus ensuite qu'à se mettre en ordre auprès de la bibliothèque la plus proche de chez eux. Les marques

d'intérêt étaient fréquentes et la curiosité également. L'équipe sur le stand s'est fait fort de dénouer les angoisses, d'expliquer la facilité et tout l'intérêt du système.

Un emplacement stratégique... et un salon de lecture

En collaboration avec les responsables de la foire, le stand se rapproche de celui des informations générales de la foire. Un emplacement parfait qui offre visibilité et accessibilité.

En 2020, comme ce fut le cas en 2018 et en 2019, le stand a redéployé son salon de lecture. Les visiteurs sont venus s'y poser nombreux, le temps de lire un des ouvrages mis à leur disposition ou de discuter. Les bibliothèques y ont proposé des animations et des activités démontrant l'étendue de leur savoir-faire.

Le nouveau bibliobus de la Province de Liège a aussi fait le déplacement. La présence de cette bibliothèque itinérante, décorée par Ludo Borecki, a permis de s'interroger sur l'avenir des bibliothèques itinérantes et plus particulièrement de ce type de bibliobus particulièrement grand.

Suite au concours « Libre d'écrire », ouvert à toutes les personnes incarcérées dans les prisons de Wallonie ou de Bruxelles, les lauréats des textes primés ont pu recevoir leur prix et écouter leur texte lu par des comédiens professionnels. Le Service de la Lecture était partenaire de ce concours et membre du jury.

C - Les Nuits d'encre

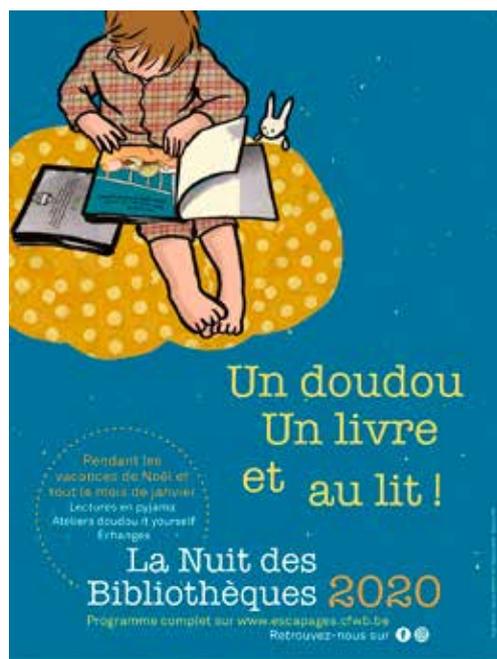
Des équipes mobilisées malgré l'annulation

Année noire pour les Nuits d'encre, puisque le festival, prévu en mars, a dû être annulé dans sa totalité dès l'annonce du premier confinement total du pays. Intitulée « Aux Lisières », l'édition 2020, la vingt-huitième, devait mettre à l'honneur le travail de Caroline Lamarche et de Michel Van Zeveren. Malgré la soudaineté de l'annonce et les neuf mois de travaux partis en fumée, l'équipe n'a pas perdu pied et a fait vivre le festival en numérique. Tout d'abord via une collaboration avec Lirtuel, mais aussi sur les réseaux sociaux par le partage de conseils de lectures et d'initiatives portées par les institutions.

Rappelons que les Nuits d'encre, le festival de littérature en Brabant wallon, est organisé par la Bibliothèque centrale et le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ces deux opérateurs sont épaulés par de nombreux autres partenaires : Centres culturels, bibliothèques, CEC, maisons de jeunes, écoles secondaires...

Par ailleurs, en janvier 2020, la cellule animations de la Bibliothèque centrale a organisé un colloque interprofessionnel : « La littérature de jeunesse : parcours créatifs autour des albums », avec un focus sur l'œuvre de Michel Van Zeveren. Pour rappel, l'exposition « Le petit monde de Michel Van Zeveren » a circulé dans les bibliothèques du Brabant wallon de janvier à mai 2020.

D - La Nuit des bibliothèques : « Un doudou, un livre et au lit ! »



Un festival en mode alternatif

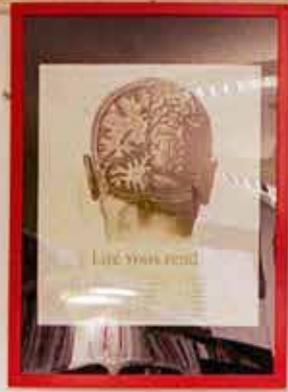
Comme de nombreux autres événements culturels, la Nuit des bibliothèques a dû s'adapter aux contraintes sanitaires et revoir entièrement sa formule en quelques semaines. Beaucoup d'énergie et de créativité ont été nécessaires pour rester cohérent et trouver les bonnes idées pour prolonger à distance la mission du festival : favoriser le lien affectif au sein des familles via la lecture. Les 50 bibliothèques participantes ont donc signé pour un plan B d'urgence proposant un programme d'activités alternatif et original :

- **Kits de livres à emporter** à la maison pour des soirées pyjama. La formule a boosté les prêts de livres, un peu comme si les usagers redécouvraient par ce biais l'existence des bibliothèques. Cette formule de kits lecture va très probablement perdurer à l'avenir. Les bibliothèques centrales sont venues en renfort en mettant plusieurs collections d'appoint à disposition des opérateurs directs pour compléter leurs propres collections.
- **Kits doudou it yourself** pour réaliser en famille des objets originaux sur le thème de la nuit. Chaque opérateur d'appui a fortement soutenu son réseau pour la fabrication de ces kits. De nombreuses ressources ont également été mises en commun pour partager les techniques et les savoir-faire.
- **Lecture d'albums** en direct ou en différé en vidéo. Ces lectures ont été suivies de façon variable et ont rencontré plus ou moins de succès selon les bibliothèques.
- **Tutoriels créatifs** disponibles en format papier ou vidéo. Ils ont permis aux bibliothèques et aux artistes d'accompagner les familles à distance pour qu'elles puissent passer des moments privilégiés autour de la lecture et des activités manuelles.
- **Quelques cartes postales** ont été envoyées par des enfants. Ceux-ci ont reçu en retour des suggestions de lecture pour les encourager à se rendre en bibliothèque et emprunter des albums. Chaque enfant a aussi reçu un exemplaire des albums *Picoti* et *Plus de place*.

Des bibliothécaires très fidèles à l'opération

L'engagement des bibliothèques à maintenir le lien avec les publics dans ce contexte de confinement a été remarquable. Il était important de montrer aux citoyens que les bibliothèques restaient plus que jamais présentes à leurs côtés pour leur permettre de s'évader et de passer de bons moments en famille et en toute sécurité.

La liberté laissée aux opérateurs de s'emparer de la thématique stimule la créativité des bibliothécaires. Les bibliothèques voient également dans ce festival une occasion rêvée de communiquer massivement sur des activités qu'elles organisent et de bénéficier des retours d'expériences des autres.



ACTIONS TRANSVERSALES

A – LA REVUE *LECTURES.CULTURES* DU SERVICE GÉNÉRAL DE L'ACTION TERRITORIALE

Lectures.Cultures est la revue professionnelle de fond et de réflexion relative au secteur de l'Action territoriale en Fédération Wallonie-Bruxelles. En 2020, ce bimestriel gratuit a publié ses cinq numéros dans l'année (pas de numéro en été).

Dossier: La mémoire et l'oubli

L'année a débuté avec le gros dossier d'une septantaine de pages, sur « La mémoire et l'oubli », paru dans le n° 16 (janvier-février) de la revue, avec la collaboration de vingt-quatre auteurs d'articles consacrés aux thèmes: journalisme et histoire; analyses universitaires sur mémoire et histoire; archives; politiques de mémoires; droit à l'oubli; mémoire en biologie; mémoire et musées.

Ce dossier thématique a aussi mis en lumière des actions réalisées dans les Centres culturels, bibliothèques ou PointCulture, et des contributions évoquant les cercles d'histoire locale, les ateliers d'écriture de témoignages, mais aussi le dépôt légal de la Bibliothèque royale de Belgique et la Fondation Auschwitz.

Des rubriques récurrentes

Au fil des cinq parutions de l'année 2020, la rubrique « Ici et ailleurs » a présenté: le livre tactile en bibliothèque, la bibliothèque de Pont-à-Celles, la bibliothèque-médiathèque Sésame à Schaerbeek, le Centre culturel d'Herstal, et la Bibliothèque Breughel de Bruxelles-Ville. Des lieux et actions à l'étranger ont aussi été analysés: Rijeka (Croatie), Burkina Faso (mission de J.-F. Füeg), Lisbonne (Portugal) et Gérone (Espagne).

La rubrique « Action » a bien sûr donné écho aux actions dynamiques et inventives du secteur durant la pandémie de Covid-19.

La rubrique « Livres » a également permis la présentation d'ouvrages, réfléchissant sur la société d'après-pandémie, notamment les questions de santé publique, libertés fondamentales, économie avec énergies renouvelables, rapports des humains avec le monde sauvage, méthodes de travail, ou encore place du numérique dans le monde.

A côté de la revue bimestrielle sont mises en évidence chaque année les publications réalisées par la Commission de bibliothécaires spécialisée en littérature de jeunesse, sous la coordination d'Isabelle Decuyper: 2020 a vu paraître la bibliographie des *Incontournables 2018-2020*.



B – UN PARCOURS D'ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE DÈS LA MATERNELLE

L'année scolaire 2020-2021 a vu la mise en place d'un Parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA) commençant dès les classes maternelles. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence (chantier n° 18).

Formaliser la médiation culturelle dans les écoles

Chaque année scolaire, des milliers d'activités de médiation sont organisées dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Avec le PECA, ces rencontres Culture/École sont formalisées en tenant compte des impératifs des deux univers : que ce soit la liberté de création propre aux domaines artistiques ou l'attente d'un encadrement réglementaire pour l'enseignement.

Le PECA ambitionne donc d'organiser et de baliser la rencontre harmonieuse entre les élèves et la culture tout au long du continuum pédagogique, de la maternelle à la troisième secondaire.

La notion de parcours est inhérente au PECA, car elle sous-entend que les élèves devront être au contact de la pluralité des expressions artistiques au fil de leur scolarité. Ce parcours prend donc la forme d'un cheminement progressif à travers les différents modes d'expressions d'artistes.

Pour tous les élèves de toutes les écoles de la FWB

Le PECA implique une obligation d'universalité du service là où, jusqu'à présent, il y avait une obligation de moyens au bénéfice des opérateurs. C'est une évolution majeure des politiques publiques culturelles, car l'injonction de résultat qui en découle entraîne une exigence d'universalité du service. En d'autres termes, tous les élèves de la FWB peuvent en profiter.

Dans ce cadre, les opérateurs de proximité que sont les Centres culturels et les bibliothèques sont des maillons essentiels dans la réussite du PECA.

De manière à organiser au mieux la rencontre entre la Culture et l'Enseignement, toute une

architecture est mise en place pour favoriser le dialogue et le service rendu aux élèves à travers les établissements d'enseignement.

Des consortiums culturels pour assurer le rôle de référents scolaires

Du côté de l'enseignement, des référents culturels employés par les Fédérations de Pouvoirs organisateurs et Wallonie-Bruxelles Enseignement ont pour mission d'être les interfaces et les facilitateurs pour ce type de médiation.

Côté culture, il est difficilement envisageable de confier ce rôle à des personnes. L'Autorité publique a donc souhaité mettre en place des Consortiums de médiation scolaire pour assurer le rôle de référents scolaires. Le rôle des Consortiums de médiation n'est pas de se cantonner à être un catalogue de prestations de médiations scolaires, mais d'être un moteur dans l'organisation du PECA, via trois fonctions principales :

- Impulser et organiser la coopération au sein de la zone entre les acteurs de l'enseignement et de la culture, entre les écoles et les opérateurs culturels territoriaux, entre les artistes, les créateurs et les équipes pédagogiques ;
- Agréger et compléter l'offre culturelle vers l'enseignement ;
- Organiser la médiation vers les écoles avec les artistes, les opérateurs culturels et les ESAHR (Enseignement secondaire artistique à horaires réduits, domaine plus connu sous le vocable d'Académies).

Un appel lancé aux opérateurs culturels à l'automne

Un appel à la constitution de Consortium de médiation scolaire a été lancé à l'automne 2020. Il proposait aux opérateurs culturels des 10 « bassins scolaires » de se regrouper pour faire émerger des dynamiques en fédérant les acteurs culturels afin d'assurer l'universalité du service aux écoles, c'est-à-dire être attentifs à ce que toutes les écoles soient touchées par la médiation.

Un subside annuel de 100.000 euros est attribué à chaque consortium et il est accordé pour une durée de trois ans. Cette somme est destinée tant à couvrir des frais de personnels qu'à financer des projets en faveur des « zones à prioriser » que sont les écoles actuellement à l'écart des circuits de médiation.

Dix consortiums ont été désignés sur dossier par un groupe composé de représentants des services du gouvernement et de représentants

d'opérateurs territoriaux et d'associations représentatives des secteurs des Centres culturels et de la Lecture publique. La liste de la composition des Consortiums est disponible en ligne :

<https://urlz.fr/hHH1>.

Les Consortiums ont été désignés dès la fin de l'année civile 2020 et ils se sont directement mis au travail en fournissant un gros travail de structuration et en réfléchissant à leur plan d'action attendu pour le premier trimestre 2021.



Centre culturel de Marchin

C – POINTCULTURE : LA SAISON DES GRANDS BOULEVERSEMENTS

Maintien du prêt physique et Covid

PointCulture, en tant qu'acteur majeur du secteur associatif culturel en Fédération Wallonie-Bruxelles, a lui aussi connu une saison particulièrement mouvementée. Tout d'abord, l'association a dû faire face à d'importantes problématiques organisationnelles liées au maintien du prêt physique des médias (dont l'arrêt était pourtant initialement prévu pour fin 2020). Ce revirement de positionnement a créé des difficultés managériales, car la plupart des membres du personnel avaient déjà été réaffectés dans le cadre d'un large plan de réorganisation des services. Il a donc fallu à nouveau adapter le travail à la lumière de ces nouvelles directives, tout en maintenant un équilibre budgétaire stipulé par la convention.

À ces difficultés s'est évidemment ajoutée la crise Covid. Dès le 16 mars, l'ensemble des activités des PointCulture a été suspendu et le personnel a été contraint de se mettre en télétravail. Mi-mai 2020, ils ont pu rouvrir progressivement pour le prêt de médias, dans le respect strict des mesures d'hygiène et de distanciation en vigueur. Un impact décriable qui a bien évidemment affecté les recettes et la fréquentation du public. Dans la tourmente, l'association a maintenu le cap et est restée au service de l'ensemble du milieu culturel réparti sur le territoire afin d'offrir au public, autant qu'il a été possible de le faire, des conditions idéales de découvertes culturelles.

« Migrer » : une thématique de saison sensible et engagée

La thématique de saison « Migrer » s'est imposée comme une évidence devant la mobilisation du secteur culturel contre la politique migratoire de l'Europe.

Sous cette thématique, une programmation pluridisciplinaire a pris place en concertation avec de nombreux partenaires culturels et associatifs. Expositions, débats, projections de films, documentaires se sont ainsi déclinés dans l'ensemble du réseau. PointCulture s'est également intéressé à l'histoire des migrations, à travers le regard d'ar-

tistes, de cinéastes, de musiciens ou d'intellectuels qui se sont penchés sur ces questions.

L'ouverture de cette saison s'est déroulée début octobre 2019 en trois temps à Bruxelles :

- Une projection du film *Paris Stalingrad*, suivie d'un débat au cinéma L'Aventure ;
- Un colloque « Habiter l'exil » à la Bellone, en partenariat avec Culture & Démocratie, La Bellone, Centre Librex, le CBAI, le Medex. Avec des personnalités comme Michel Agier et Isabelle Coutant, mais aussi des témoignages, des analyses, des restitutions d'enquêtes de terrain ;
- Une journée d'ateliers, de projections de films et débats (mise en avant du dernier film d'un réalisateur de la Fédération, Pierre Schonbrodt), une création radiophonique, une pièce de théâtre de Dominique Bela, la musique d'un groupe de jeunes migrants irakien et le vernissage de l'exposition d'Hamedine Kane.

Ensuite, le déploiement de « Migrer » a souffert du confinement qui a conduit à supprimer toute la deuxième partie de la saison (de mars à juin).

Service éducatif et promotion des artistes

Le service éducatif a proposé tout au long de la saison des formations pour les professionnels de la culture, le grand public et le public scolaire.

Il a aussi accordé beaucoup d'importance au jeune public. Indépendamment des nombreux stages et ateliers destinés à un public d'adolescents, l'association a mis sur pied une série d'animations pour le très jeune public. Elle s'est notamment investie dans « Kidzik » un festival destiné en priorité aux enfants, mais aussi dans la création d'une radio éponyme lancée en juillet 2020 en collaboration avec l'équipe de la ferme du Biéreau.

La promotion des artistes (musiciens, plasticiens, photographes, réalisateurs, etc.) belges et actifs sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est faite via différents canaux : mise à disposition

des espaces dans les PointCulture pour des démos ou des showcases, espaces dédiés aux expositions, promotion via les radios partenaires, le tout soutenu par les canaux de communication de l'association (site web, pages FB et infographie papier).

Volume d'activités 2019-2020

Sur la saison 2019-2020, 374 événements ont été proposés par PointCulture contre 564 l'année précédente et 396 en 2018. Un volume satisfaisant étant donné les conditions sanitaires de fin de saison. 14.892 personnes ont fréquenté ces animations, soit seulement 16% de moins que pour la saison précédente. Cette riche programmation a été coconstruite avec une centaine de partenaires, dont certains sont devenus au fil du temps des parties prenantes de l'élaboration du programme d'activités de l'association. Parallèlement, Point Culture a participé à de nombreux festivals, démontrant par là son ancrage dans le paysage culturel de notre communauté.

L'association peut maintenant envisager un programme annuel de 500 à 600 événements, en privilégiant les formes de proximité favorables à la médiation culturelle. La fréquentation de ces événements, étant donné les jauges intimes des lieux, devrait pouvoir chaque année concerner entre 20.000 et 25.000 citoyen-nes. Cela établirait une moyenne de 40 à 50 personnes par événement de type « médiation culturelle ».

Bien sûr, ce public n'est qu'une partie de l'audience globale des PointCulture qui comprend les affluences d'événements plus festifs (vernissages notamment), la fréquentation liée au prêt, les consultations des contenus éditoriaux du site et des réseaux sociaux.



Centre culturel de Doische





FOCUS

BIBLIOTHÈQUES ET LUDOTHÈQUES, UNE BELLE COMPLÉMENTARITÉ

Alors que le jeu partage les mêmes spécificités d'accès à la culture que la lecture, sa place au sein des bibliothèques fait encore débat. Certains considèrent que la bibliothèque doit se centrer exclusivement sur le document « livre » tandis que pour d'autres le jeu fait partie intégrante du quotidien professionnel des bibliothèques. Pourtant, l'objectif final est le même : le développement des capacités langagières.

Que dit le décret ?

Dans son article 2, le décret relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le Réseau public de la Lecture et les bibliothèques publiques du 30 avril 2009 définit les ressources que l'on peut trouver en bibliothèque :

« Ressources » : les documents entendus comme des ensembles de supports rassemblant de l'information ou des œuvres culturelles et des données enregistrées sur ceux-ci sous une forme en général permanente et lisible par l'homme ou par une machine ; les jeux sont également visés.

Il est donc clair que l'on peut trouver des jeux en bibliothèque. En Fédération Wallonie-Bruxelles, il existe des bibliothèques qui se sont adjoint une ludothèque, d'autres possèdent des jeux au détour de leur rayon.

Il existe même des ludothèques spécialisées au sein des bibliothèques spéciales. C'est le cas pour Eqla qui propose à ses usagers la location des jeux adaptés accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes de tout âge.

Le jeu en bibliothèque : une place à part entière

L'introduction de jeux dans un espace bibliothèque ne peut se faire que s'il fait l'objet d'un projet commun, d'une acceptation et d'une adhésion de l'ensemble de l'équipe. En Belgique francophone, on dispose depuis les années 1970 de ludothèques au sein des bibliothèques.

Les ludothécaires sont loin d'être des amateurs de jeux purs et durs... qui pourraient n'avoir aucun point commun avec la littérature. Outre les jeux qui découlent de séries livresques (Harry Potter ou le Seigneur des anneaux), il semble évident que le jeu possède également des aspects narratifs. Pour la plupart d'entre nous, la narration peut s'apparenter à quelque chose de linéaire dans la fiction, elle l'est moins dans le jeu. Quelques exemples de livres jeux se basent sur ce côté non linéaire : « Livre dont vous êtes le héros ». Livre et jeux sont donc très liés. Un exemple : le thriller : chaque lecteur suit son cheminement de lecture, soit il se laisse porter par l'histoire, soit il se prend au jeu et tente de découvrir le coupable avant l'issue du dernier chapitre. La littérature présente des aspects ludiques et, par conséquent, le jeu possède une place à part entière dans une bibliothèque publique.

Le jeu : un moyen d'attirer les publics éloignés de la lecture

Le support ludique est un outil évident de transversalité. Il permet d'attirer des publics dits éloignés de la lecture ou peu enclins à ouvrir les pages d'un roman. Les ados, par exemple, constituent un groupe que le jeu permet d'approcher, voire d'apprivoiser. Cet outil permet aussi de faire parler les groupes en phase d'alphabetisation.

En résumé, aucun public n'est exclu du support ludique, du plus petit au plus âgé. L'interaction offerte par le jeu est d'ailleurs de plus en plus utilisée comme un élément primordial de développement de relations entre les individus.



Bibliothèque de Saint-Léonard- réseau de Liège





QUELQUES CHIFFRES DE LA LECTURE PUBLIQUE POUR EN SAVOIR PLUS...

**EVOLUTION CHRONOLOGIQUE DU NOMBRE D'EMPLOIS
CHEZ LES OPÉRATEURS DE LA LECTURE PUBLIQUE**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'équivalents temps plein (ETP) qualifiés et non qualifiés	1.217,50	1.273,19	1.269,30	1.288,19	1.239,16	1.103,67	1.048,57
Nombre d'équivalents temps plein (ETP) qualifiés	1.047,67	1.113,28	1.090,20	1.056,46	1.067,39	927,168	892,73
Nombre d'équivalents temps plein (ETP) non qualifiés	169,83	159,91	179,1	231,73	171,77	176,502	171,78

EVOLUTION CHRONOLOGIQUE DES SERVICES ET ANIMATIONS EN LECTURE PUBLIQUE

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Population globale de la Fédération Wallonie-Bruxelles	4.547.189	4.571.072	4.594.672	4.609.997	4.806.077		4.746.179
Population des communes desservies par une bibliothèque fixe	3.734.819	3.771.273	3.790.998	3.852.072	3.845.589		4.055.154
Pourcentage de la population desservie par une bibliothèque fixe	82,1 %	82,5 %	82,5 %	83,5 %	1		1
Nombre d'opérateurs directs	149	149	149	154	154		
Nombre total de bibliothèques	500	500	500	506	527		
Nombre de bibliothèques itinérantes	7	6	5	5	5		
Nombre de bibliothèques spéciales	3	3	3	3	3		

LES COLLECTIONS POUR L'ENSEMBLE DES RÉSEAUX

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de documents disponibles	11.572.205	11.641.755	12.093.849	11.592.257	11.191.060	11.015.327	11.719.891
Nombre de documents disponibles par usager (individuel et via les collectivités) pour l'ensemble des réseaux locaux	14,2	14,6	15,2	14,8	14,1	13,54	35,9
Nombre de documents élagués	636.492	536.244	545.453	423.371	576.930	453.151	562.682

LES USAGERS DES RÉSEAUX LOCAUX ET ITINÉRANTS							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'usagers individuels	451.185	437.026	411.959	404.562	426.504	425.909	277.903
Nombre de collectivités	17.030	18.093	23.933	21.694	21.107	19.329	15.326
Nombre de personnes au sein des collectivités	363.680	358.160	384.879	378.789	366.367	368.129	295.141
Nombre total d'usagers	814.865	795.186	796.838	783.351	792.871	813.367	622.150
Nombre total d'usagers incluant les itinérantes	847.455	827.616	830.186	832.656	863.926	840.180	671.256

EVOLUTION DE LA COUVERTURE TERRITORIALE EN LECTURE PUBLIQUE							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre total d'heures de consultation Internet proposées par semaine et pour l'ensemble du réseau	12.376	14.830	16.495	21.980	20.400		18.815
Nombre d'usagers ayant reçu une initiation à Internet et au multimédia	26.436	29.429	23.532	22.025	34.076		9.193
Nombre d'animations	50.764	51.105	51.805	53.221	55.275	54.633	22.326
Nombre de personnes présentes lors des animations	816.011	820.149	865.339	872.915	875.953	875.576	339.641
Nombre de prêts	9.848.743	9.145.494	9.310.109	11.675.798	9.335.903	9.285.719	4.701.988



Bayard

RESTAUREZ
TAPISSEZ

Le journal de
la culture

CONCLUSION



STILL STANDING. EN GUISE DE CONCLUSION

L' image qui nous reste de l'année 2020 est celle d'une douche écossaise. Après une foire du livre lors de laquelle nous étions dans le déni de la catastrophe qui se profilait, le confinement clouait brutalement nos projets au sol, inaugurant une des plus étranges périodes de notre époque récente. Mi-mars, les bibliothèques, les Centres culturels, les CEC, les musées fermaient leurs portes. Les rassemblements étaient interdits, privant des millions de personnes d'activités sociales et culturelles. On rouvrirait à l'été, pour quelques semaines, l'automne et l'hiver seraient marqués par un retour du virus qu'on avait, un peu vite, déclaré vaincu.

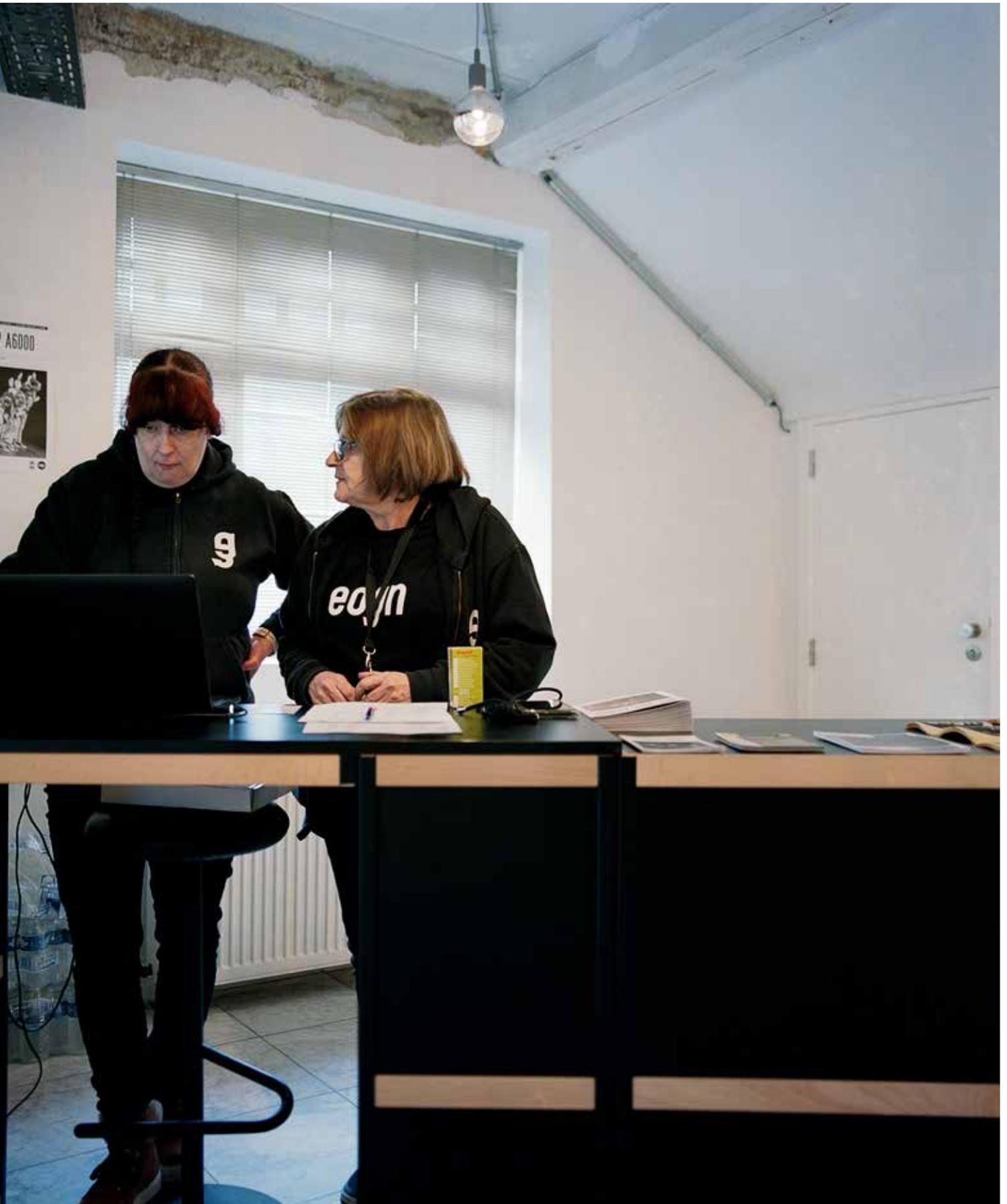
Ce nouveau rapport sur l'évolution du secteur de la Lecture publique, le cinquième à aborder la situation des Centres culturels et de PointCulture, raconte cette histoire. L'histoire de bibliothécaires qui ont réinventé leur métier, créant des services de collecte de livres, investissant dans le prêt numérique avant d'accueillir à nouveau les lecteurs, protégés par des plexiglas qui limitaient le contact social et des masques qui cachaient les sourires. C'est aussi l'histoire d'équipes de Centres culturels éloignées des publics, qui saisissent toutes les occasions de se remettre en contact avec la population à chaque fois qu'une embellie permettait une réouverture partielle, un spectacle dans la rue, une rencontre en petit groupe. Cette histoire est ponctuée de moments de découragement, de Codecos attendus avec fébrilité, de plans de relance, de compensation, de résilience. Mais elle est aussi marquée par de vraies réussites, par de la joie et surtout par une volonté partagée de maintenir un service public culturel à un moment où l'idée dominante c'était que nos secteurs étaient non essentiels.

Inutile donc d'épiloguer sur la fréquentation des bibliothèques et des Centres culturels ou de nous pencher sur l'effondrement des prêts. C'était en 2020, et ce millésime restera gravé dans nos mémoires comme celui d'un « annus horribilis », d'un temps terrifiant où, pourtant, des milliers de travailleurs culturels ont fait le job, pour rendre la vie un peu meilleure.

Jean-François Füeg,
Directeur-Adjoint du Service général de l'Action territoriale

Centre culturel Eden Charleroi





Coordination : Cédric Mainil, Marie-Hélène Guillemain
Rédaction : l'ensemble des services du Service général
de l'Action territoriale
Copywriter : Simon Rouault / rueblancheredac.com
Relecteur : André Tourneux
Crédits photos : Florian Tourneux
Conception graphique : Polygraph'
Achevé d'imprimer en septembre 2022
sur les presses de l'imprimerie Bietlot

Dépôt légal : D / 2022 / 7823 / 16
ISBN : 978-2-930964-73-7
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction générale de la Culture
Service général de l'Action territoriale
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles
Tél. : 02/413.22.65



Centre culturel de Doische